

PROCÈS-VERBAUX 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Table des matières

| | |
|-------------------------------------|----|
| INDEX | 2 |
| Compte-rendu, 7 janvier..... | 5 |
| CA-1, 4 février..... | 11 |
| CA-2, 2 mars..... | 18 |
| Assemblée générale, 14 avril..... | 23 |
| CA-3, 14 avril | 29 |
| CA-4, 4 mai | 31 |
| CA-5, 7 juin | 36 |
| CA-6, 6 septembre..... | 42 |
| CA-7, 4 octobre..... | 47 |
| CA-8, 1 ^{er} novembre..... | 56 |
| CA-9, 6 décembre..... | 62 |

INDEX

Assemblée générale

- Conférence sur la mobilité locale, [résumé](#); frais [143,72 \\$](#)
- Rapport annuel et États financiers 2015, [présentation](#), [adoption rapport](#), [adoption États](#), [signataires des états financiers](#),

Budget de fonctionnement

- Demande de budget de fonctionnement [611 \\$](#), [accordé](#)
- Demandes de subvention pour le plan local de mobilité durable, [objectif](#) 2 500 \$; conseiller municipal, [400 \\$](#); ministre [1 000 \\$](#); CLSS [250 \\$](#), Gens d'affaires de Saint-Sacrement [200 \\$](#);
- Frais de secrétariat [janvier](#) 105 \$, [février](#) 85 \$, [mars](#) 85 \$, [avril](#) 85 \$, [mai](#) 105 \$, [juin](#) 85 \$, [septembre](#) 85 \$, [octobre](#) 85 \$, [novembre](#) 85 \$, [décembre](#) 85 \$
- Frais, registraire [34 \\$](#), conférencier AGA [143,72 \\$](#), abonnement à MonMontcalm, [250 \\$](#), reproduction [22,86 \\$](#), [109,71 \\$](#)
- Petite caisse, [résolution](#) 100 \$
- Projet Plan de mobilité durable, [facture Mobili-t 1 850](#), tirage de cartes MEC [100 \\$](#), facture Accès Transports viables [1 000](#), [1 650 \\$](#)

Consultations, Informations, Sondages - Ville de Québec

- Consultation publique, 1605 Chemin Sainte-Foy, Collège Notre-Dame-de-Bellevue, [huis-clos](#), résolution [16-CA-19](#) avec conditions, [résultats](#), [rapport de consultation publique](#)
- Consultation publique, 1167 Chemin Sainte-Foy, Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), adopté résolution - [16-CA-27Bis](#), autorisé par la Ville, [rapport de consultation publique](#)
- Consultation publique PPU Pôles Belvédère, voir rubrique [PPU Belvédère](#)
- Consultations publiques, [table ronde](#)
- Vision de l'arbre, [suivi rencontre du Comité sur la forêt urbaine](#), [présentation](#), recommandations [16-CA-02](#),
- Vision des déplacements à vélo, [information](#)
- Vision Patrimoine 2017-2027, [colloque](#) du 20 septembre
- Demande d'opinion Maison de chambre 1165 Chemin Sainte-Foy, [étape ultime référendum](#), [suivi](#), [suivi mars](#),
- Demande d'opinion, plantation d'arbres 818-822 Marguerite-Bourgeois, [à venir](#),
- Plan triennal d'immobilisations (PTI), [travaux dans Saint-Sacrement](#)
- Présentation Aménagement Parc Saint-Sacrement, [6 décembre](#), [résumé](#), [Enveloppe budgétaire](#) 600 000 \$ PTI
- Présentation Faire face en cas de sinistre, [novembre](#)
- Schéma d'aménagement et de développement / révisé (SAD), [séances d'information à venir](#)

Demandes citoyennes

- Dénivellement sur le terrain, [plainte](#)
- Regroupement de garderie, [changement au zonage](#)
- Questions, [hausse de taxes](#), [fermeture piscine St-Thomas-D'Aquin](#), [stationnement sur Chemin Ste-Foy](#), [trafic d'autobus](#), [contournement](#) sur la piste cyclable;
- Sensibilisation à la sécurité routière à l'exemple du [quartier Lairet](#)

Élections et nominations

- AGA, [présidente d'élection](#), [1 administrative élue](#), [2^e administratrice élue](#), [2 administrateurs élus](#)
- Cooptation, [deux administrateurs cooptés](#)

Mobilité durable

- Plan local de mobilité durable, [reprise du sondage](#), [budget 1850 \\$](#), [suivi sondage et coûts](#), [résultats sondage](#), [gagnants du tirage](#), [groupe de discussion début](#), [subventions reçues](#), [axes piétonniers](#) Cité Verte Coteau Ste-Geneviève, facture Groupes de discussion [1 000](#), [dépôt du rapport préliminaire](#), [dépôt final](#), [orientations et priorités](#), [Remerciements](#) aux contributeurs et participants, [bilan des activités](#), suivi des résolutions [relance en décembre](#), [sensibilisation aux vitesses excessives](#), [2 articles](#) parus dans MonMontcalm
- Comité sur la mobilité durable, [suivi](#), [maintien du comité](#), [rencontre le 23 janvier](#).

Plan d'action et activités du conseil

- Appui, [CRE Ville durable : mobilité](#)
- Blogue, [nouvelle formule Blogue](#), [avant-projet Blogue](#), [prototype](#), [autorisation de procéder](#) pour le Blogue, [demande de projet d'initiative 2 200 \\$](#), [suivi de la demande](#), [publication](#), [publication décembre](#), [projet d'initiative 2 000](#) accordé
- Brochure Histoire de raconter, [poursuite du montage](#), [relève](#),
- Calendrier des rencontres, [2016-2017](#)
- Ça marche doc, [collaboration](#), [12 novembre](#)
- Comité Réseau des bénévoles et Bibliothèque, [information](#), [responsable](#) pour le conseil, [bilan](#) réseau des bénévoles, [nouvelle responsable](#)
- Compte bancaire, [Accès D Affaires](#)
- Conseiller municipal, [Priorités 2016](#) Circulation autour de l'école Saint-Sacrement et PPU Belvédère, [rencontre annuelle](#) le 2 novembre
- Coteau Sainte-Geneviève, [budget non reconduit](#), [débroussaillage](#),
- Espace commun, [sur Google docs ou à la Ville](#),
- Facebook, [relance](#), [règles à définir](#), [règles de publication et nouveau responsable](#), [publications](#)
- Fonctionnement, [transmission](#) des documents et des courriels
- Hommage à M. Jean-Paul L'allier, [décès](#)
- [Mémoire PPU Belvédère](#)
- Parc des Saints-Martyrs, [laisser-aller](#), résolution [16-CA-11](#) pour enquête,
- Positions, favorable aux réfugiés [résolution 16-CA-03](#)
- Parcours autobus, [modifié 807](#),
- Plan d'action, [mise à jour](#)
- Projet de Frigo communautaire, [modèle Saint-Roch](#)
- Projet de loi no 109, mémoire conjoint du regroupement des conseils de quartier, [discussion](#), [appui et autorisation de signer](#)
- Sondage lors de Saint-Sacrement en fête, [résultats](#)
- Stationnement, [retrait 2 cases](#) sur de Vimy, [règles de stationnement modifiées](#) avenues Louis-Fréchette, Ernest Gagnon et boulevard de l'Entente
- Travaux [2016 Arrondissement](#)
- Travaux d'asphaltage, [8 projets](#)
- YWCA, [début des travaux](#)

PPU Belvédère

- Comité, [comité de travail](#), [poursuite des activités](#),
- Consultation publique, [consultation publique](#) à venir, [calendrier possible](#), [séance d'information 9 juin](#), [intersection Belvédère René-Lévesque](#) pôle de densification, [absence de services](#) de proximité, demande de prolongation du délai de consultation [16-CA-49](#),
- Mémoire adoption, [Recommandations conjointes Montcalm/Sillery/St-Sacrement](#),
- [Priorité 2016](#), [relance à faire sur proposition conjointe](#), [rencontre avec le conseil](#),
- Processus d'approbation référendaire, [suppression pour PPU](#)

Résolutions

- [16-CA-01](#) Sécurité autour de l'école Saint-Sacrement, appui à l'OPP, CA-1
- [16-CA-02](#) Vision de l'arbre, recommandations à la Ville, CA-1
- [16-CA-03](#) Position favorable aux réfugiés, CA-1
- [16-CA-04](#) Fonctionnement – tarif du secrétariat 85 \$
- [16-CA-05](#) Dépense – 105 \$ Secrétariat, janvier, CA-1
- [16-CA-06](#) Dépense – 85 \$ Secrétariat, février, CA-1
- [16-CA-07](#) Dépense – 1 850 \$ Mobilit, plan local de mobilité durable, sondage, CA-1
- [16-CA-08](#) Fonctionnement – demande de budget 611 \$, CA-1
- [16-CA-09](#) Fonctionnement – mise à jour du registraire, CA-1
- [16-CA-10](#) Nomination – AGA présidente d'élection, CA-1
- [16-CA-11](#) Parc Saints-Martyrs – désignation d'un responsable, CA-2

- [16-CA-12](#) Dépense – 85 \$ Secrétariat, mars, CA-2
- [16-CA-13](#) Dépense – 100 \$, cartes MEC pour tirage de participation au sondage Mobilité, CA-2
- [16-CA-14](#) Fonctionnement – petite caisse de 100 \$, CA-2
- [16-CA-16](#) Élection – Un administrateur coopté, CA-3
- [16-CA-17](#) Élection – 2^e administrateur coopté, CA-3
- [16-CA-18](#) Consultation publique – demande de huis clos, CA-4
- [16-CA-19](#) Consultation publique – adoption avec conditions, CA-4
- [16-CA-20](#) Nomination – présidente d’élection, CA-4
- [16-CA-21](#) Nomination – président, CA-4
- [16-CA-22](#) Nomination – vice-présidente, CA-4
- [16-CA-23](#) Nomination – secrétaire, CA-4
- [16-CA-24](#) Nomination – trésorier, CA-4
- [16-CA-25](#) Fonctionnement - Signataires effets bancaires, CA-4
- [16-CA-26](#) Dépense – 143,72 \$, Mobilité, conférence à l’AGA, CA-4
- [16-CA-27](#) Dépense – 105 \$ Secrétariat, mai, CA-4
- [16-CA-27Bis](#) Consultation publique – Centre d’aide aux victimes d’actes criminels (CAVAC), adopté, CA-5
- [16-CA-28](#) Dépense – 85 \$ Secrétariat, juin, CA-5
- [16-CA-29](#) Dépense – 1 000 \$ ATV, plan local de mobilité durable, groupes de discussion, CA-5
- [16-CA-30](#) Dépense – 250 \$ Frais d’abonnement à MonMontcalm, CA-5
- [16-CA-33](#) Blogue – prototype, CA-6
- [16-CA-34](#) Mémoire sur le PPU Pôle Belvédère - adoption, CA-6
- [16-CA-35](#) Dépense – 85 \$ Secrétariat, septembre, CA-6
- [16-CA-36](#) Dépense – 22,86 \$ Frais de reproduction, CA-6
- [16-CA-37](#) Blogue – Autorisation de procéder, CA-7
- [16-CA-38](#) Blogue – 2 200 \$ Demande de projet d’initiative, CA-7
- [16-CA-39](#) Mobilité – Dépôt rapport final du plan local de mobilité durable, CA-7
- [16-CA-40](#) Mobilité – Recommandations et priorités, CA-7
- [16-CA-41](#) Projet de Loi no 109 – Mémoire conjoint des conseils de quartier, appui et autorisation de signer, CA-7
- [16-CA-42](#) PPU – Recommandations des 3 conseils de quartier concernés (Montcalm/Sillery/Saint-Sacrement), CA-7
- [16-CA-43](#) Dépense – 85 \$ Secrétariat, octobre, CA-7, CA-7
- [16-CA-44](#) Dépense – 109,71 \$ Frais de reproduction, CA-7
- [16-CA-45](#) Dépense 1 650 \$ ATV plan local de mobilité durable rapport final, CA-7
- [16-CA-46](#) Sécurité – invitation du CQ à rencontrer le commandant de police de la Centrale Victoria
- [16-CA-47](#) Appui – CRE, Ville durable
- [16-CA-48](#) Dépense – 85 \$ Secrétariat, novembre, CA-8
- [16-CA-49](#) PPU – Demande d’un délai de 60 jours entre le projet et les audiences publiques, CA-9
- [16-CA-50](#) Dépense – 85 \$ Secrétariat, décembre, CA-9
- [16-CA-51](#) Dépense – 35 \$ Frais de registraire, CA-9

- [16-AGA-01](#) Adoption Rapport annuel 2015
- [16-AGA-02](#) Adoption États financiers 2015
- [16-AGA-03](#) Dépense, 85 \$ Secrétaire, avril
- [16-AGA-04](#) Signataires des états financiers 2015

Sécurité routière

- École Saint-Sacrement, [priorité 2016](#), [limite de vitesse](#), [demande de L’OPP](#), résolution d’appui [16-CA-01](#), [historique](#), [résolution](#)
- Signalisation, [non-respect](#)
- Sensibilisation, [exemple du quartier Lairet](#), [ATV événement de sensibilisation](#) aux traverses piétonnes,
- Vitesses excessives, [invitation du CQ](#) à rencontrer le commandant de police, [pas de réponse](#)

COMPTE-RENDU

Première assemblée régulière de l'année 2016 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le jeudi 7 janvier 2016 à 19 h, au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente, salle de réunion

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

| | |
|-------------------------------|-----------------------|
| M. Kevin Bouchard | Administrateur |
| M. Gabriel Clairet | Vice-président |
| M ^{me} Izabel Amaral | Administratrice |
| M. Yvan Lajoie | Administrateur coopté |

Membre sans droit de vote :

| | |
|-------------------|--|
| M. Yvon Bussières | Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement |
|-------------------|--|

IL N'Y A PAS QUORUM

ABSENCES :

Membre avec droit de vote :

| | |
|-----------------------------------|----------------|
| M ^{me} Danièle Grondines | Présidente |
| M. Pedro Marquez | Trésorier |
| M. Jean-François Bélanger | Administrateur |

AUTRES PRÉSENCES :

| | |
|---------------------------------|--|
| M ^{me} Anne Pelletier | Conseillère en consultations publiques, Arrondissement de La Cité-Limoilou |
| M ^{me} Jocelyne Séguin | Secrétaire de rédaction |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 10 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

| | | |
|-----------------|--|---------|
| 16-00-01 | Ouverture de l'assemblée | 19 h 05 |
| 16-00-02 | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 10 |
| 16-00-03 | Adoption et suivis du procès-verbal du 3 décembre 2015 | 19 h 15 |
| 16-00-04 | Première période de questions et commentaires du public | 19 h 30 |
| 16-00-05 | Hommage à M. Jean-Paul L'Allier | 20 h 00 |
| 16-00-06 | Résolution concernant les réfugiés | 20 h 25 |
| 16-00-07 | Suivi des dossiers et projets en cours | 20 h 30 |
| | ➤ Comité mobilité durable et plan local de mobilité durable | |
| | ➤ Brochure « histoire de raconter » | |
| | ➤ PPU Pôle Belvédère & Comité de zonage | |
| | ➤ Page Facebook du conseil de quartier | |
| | ➤ Comité sur la forêt urbaine | |
| 16-00-08 | Période du conseiller municipal | 21 h 25 |
| 16-00-09 | Deuxième période de questions et commentaires du public | 21 h 50 |
| 16-00-10 | Trésorerie | 21 h 53 |

| | |
|--|---------|
| ➤ Paiement du secrétaire de rédaction | |
| ➤ Autres dépenses et paiements à autoriser | |
| ➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire | |
| 16-00-11 Information et correspondance | 21 h 54 |
| 16-00-12 Divers | 21 h 54 |
| 16-00-13 Levée de l'assemblée | 21 h 55 |

PROCÈS-VERBAL

16-00-01 Erreur ! Source du renvoi introuvable. vice-président, ouvre la réunion. En l'absence de trois membres du conseil, le quorum de cinq membres ayant droit de vote n'est pas atteint. En conséquence, aucune résolution ne pourra être adoptée. L'adoption de ces résolutions est reportée à la prochaine assemblée.

16-00-02 Erreur ! Source du renvoi introuvable.
Deux points supplémentaires sont ajoutés à l'ordre du jour à savoir : Hommage à M. Jean-Paul L'Allier et Résolution concernant les réfugiés. Un point de suivi est également ajouté concernant le comité sur la forêt urbaine.

16-00-03 Erreur ! Source du renvoi introuvable.
M. Lajoie revient sur le sujet de l'immeuble de la rue Marguerite-Bourgeois. À son avis, il n'y a pas eu suffisamment d'information concernant le toit de l'édifice. M^{me} Anne Pelletier mentionne qu'elle sera plus vigilante à l'avenir concernant les documents qui sont préparés par l'urbaniste et présentés au conseil d'administration.

Concernant le point 15-10-08 du procès-verbal, M. Bussièrès mentionne que, pour être plus exact, il faudrait remplacer l'expression « compensation financière » par « aide financière ».

L'adoption du procès-verbal du 3 décembre 2015 tel que modifié est reportée à la prochaine assemblée.

16-00-04 Erreur ! Source du renvoi introuvable.
M. Jean-Laval Gagnon, du boul. René-Lévesque Ouest mentionne qu'il détient un permis de déneigement. Malgré cela et le fait qu'il lui ait demandé de faire autrement, l'entrepreneur qui déneige pour la Ville de Québec continue de pousser la neige souillée sur son terrain au lieu de la déverser dans le camion de déneigement. M. Gagnon, de même que ses voisins, a déposé plusieurs requêtes à la Ville sans succès. M. Gagnon craint pour son terrain. M. Bussièrès mentionne que, selon le règlement, l'entrepreneur a le droit d'envoyer la neige sur n'importe quelle propriété, mais qu'il doit faire attention de ne pas endommager celle-ci. Il signale un problème similaire sur l'arboretum situé au coin du boulevard de l'Entente et de la côte St-Sacrement. M. Claret suggère de relancer la Ville en écrivant au directeur de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, M. Claude Lirette, ainsi qu'au directeur des travaux publics, M. Denis Gagnon. M. Bussièrès s'engage à soulever le sujet auprès de M. Lirette.

M^{me} Khatima Abair, de la rue Cardinal-Rouveau, gère une garderie en milieu familial. Elle souhaiterait réunir les trois garderies de l'immeuble où elle se trouve en une seule qui serait localisée au dernier étage de l'immeuble. La capacité de cette garderie serait du double par rapport à l'actuel. M. Bussièrès pense qu'une modification au zonage pourrait être requise, mais l'opinion de M^{me} Lydia Toupin, conseillère en urbanisme pour l'Arrondissement est requise. M^{me} Abair devra probablement faire une requête en modification de zonage. Le conseil de quartier n'est pas décisionnel quant au changement de zonage, mais il peut appuyer le projet si ce dernier a l'aval des gens qui sont concernés. Il faut prendre en considération que l'immeuble se trouve dans la zone d'un plan particulier d'urbanisme, le PPU Pôles Belvédère. Le projet pourra être présenté lors des consultations sur le PPU.

16-00-05 Hommage à M. Jean-Paul L'Allier

À la suite du décès mardi dernier de M. Jean-Paul L'Allier, le conseil d'administration du Conseil de quartier Saint-Sacrement veut souligner la contribution de M. L'Allier et du parti qu'il représentait, le rassemblement populaire, à la constitution des conseils de quartier. Québec est la seule ville au Québec où des conseils de quartier existent. Cela a créé une nouvelle génération de compétences à la Ville de Québec.

M. Bussièrès rappelle l'approche démocratique et révolutionnaire du rassemblement populaire. M. L'Allier était un social-démocrate. Deux conseils de quartier pilotes (Limoilou et St-Jean-Baptiste) ont d'abord été créés puis les autres conseils ont suivi. M. L'Allier est le père des conseils de quartier et de la réforme démocratique à Québec.

M. Bouchard considère que c'est l'occasion de réfléchir à la place actuelle des conseils de quartier dans la Ville de Québec. Les conseils de quartier ne sont pas toujours écoutés, mais cela ne doit pas les freiner. Pris isolément, ils sont faibles, mais ensemble, ils peuvent faire beaucoup. L'œuvre de M. L'Allier est un encouragement à poursuivre. Les prochains mois seront un bon moment pour évaluer la place qu'on leur donne en raison principalement du PPU Pôle Belvédère. M. Clairét signale qu'il sera important à cette occasion de favoriser la consultation et l'expression des citoyens.

M. Bussièrès rappelle que M. L'Allier a également eu un rôle très important dans la création de la Commission de la Capitale nationale ainsi que dans la transformation du quartier St-Roch et la création du parc St-Roch. Il mentionne également la contribution de M. L'Allier à la réalisation de la Place Marguerite-Bourgeois (arbre école).

Le Conseil de quartier St-Sacrement tient à souligner l'apport de M. Jean-Paul L'Allier et veut lui rendre hommage pour sa vision de la démocratie participative, pour sa vision du développement de La Ville de Québec et pour la création des conseils de quartier.

La présidente, M^{me} Grondines, est invitée à transmettre cet hommage aux conseils de quartier limitrophe (Sillery, Montcalm, Vieux-Québec et St-Jean-Baptiste).

16-00-06 Résolution concernant les réfugiés

Un certain mécontentement s'est manifesté concernant l'arrivée de réfugiés au Québec. Le Conseil de quartier St-Sacrement souhaite manifester qu'il est favorable à l'arrivée des réfugiés.

La présidente, M^{me} Grondines, est invitée à communiquer son appui au Conseil de quartier St-Roch pour la résolution qu'il a adoptée concernant l'accueil des réfugiés. Cette résolution se lit comme suit :

Concernant la lettre d'appui à l'accueil des réfugiés syriens

- Considérant la décision du gouvernement fédéral d'accueillir 25 000 réfugiés d'ici février ;
- Considérant que plusieurs réfugiés seront pris en charge sur le territoire de la CMQ ;
- Considérant les nombreuses réactions sur le sujet et les inquiétudes exprimées ;
- Considérant le devoir du conseil de faciliter les échanges harmonieux entre les citoyens ;

SUR PROPOSITION DE _____ D'ÊTRE APPUYÉE PAR

_____, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement prenne une position favorable envers l'accueil de réfugiés sur le territoire de la CMQ, envoie une lettre d'appui à la Ville de Québec et diffuse son contenu dans les quotidiens locaux et enfin, encourage les autres conseils de quartier à adopter une démarche similaire.

16-00-07 Erreur ! Source du renvoi introuvable.

➤ Comité mobilité durable et plan local de mobilité durable

M. Clairét mentionne que les données récoltées par le sondage de novembre se sont révélées une perte en raison d'un bris dans le système. Aucune donnée n'a été enregistrée. Un nouveau dépliant a donc été

distribué dans le quartier en décembre, aux frais de Mobili-t. La distribution s'est faite porte à porte, mais il semble que ce ne sont pas tous les ménages qui l'ont reçu (il n'y a pas de distribution dans les gros immeubles à logement).

Un budget de 1 850\$ pour la poursuite des travaux va être adopté par l'Arrondissement. Cela va permettre l'analyse du sondage. De nouvelles demandes de financement devront être faites pour poursuivre avec les consultations publiques. La Ville sera rencontrée à nouveau.

Une réunion du comité est prévue la semaine prochaine pour faire une relance du sondage qui arrive à échéance le 24 janvier. Les commerces seront également sollicités pour participer au sondage. Éventuellement, il faudra prévoir une assemblée du conseil consacrée uniquement à ce sujet.

S'ensuit une discussion sur la limite de vitesse dans le quartier, parce que de nouveaux panneaux fixant la limite à 50 km/heure ont été installés en périphérie de l'école St-Sacrement. M. Bussières mentionne que l'affichage et la réglementation à 30 km ont été appliqués dans toutes les zones scolaires. Nous sommes toujours en attente d'une rencontre avec un représentant de la Ville sur le sujet.

➤ **Brochure « histoire de raconter »**

M^{me} Amaral poursuit le montage du projet pour effectuer la demande de subvention auprès de la Ville. Elle mentionne qu'une autre personne du quartier s'est montrée intéressée à participer.

➤ **PPU Pôle Belvédère & Comité de zonage**

M. Lairt mentionne que le comité a été constitué, mais qu'aucune rencontre n'a encore eu lieu. Il a préparé des documents pour sensibiliser le comité sur les façons de faire et sur le processus. Une rencontre devrait avoir lieu d'ici la fin janvier. La répartition des tâches sera notamment à l'ordre du jour. M. Bussières rappelle l'expérience des plans d'aménagement d'ensemble (PAE) de la Cité Bellevue et de la Cité verte. Les réflexions concernant ces aménagements se sont étalées sur plusieurs années alors que celles sur le PPU Pôle Belvédère, d'une taille similaire, sont prévues sur une période beaucoup plus courte. M^{me} Amaral mentionne qu'on peut se montrer favorable à la densification comme mesure de développement durable, mais qu'il ne s'agit pas de procéder de façon précipitée. Il sera important pour les conseils de quartier comme pour les citoyens, les commerçants et les corporations concernés de s'exprimer à ce sujet.

➤ **Page Facebook du conseil de quartier** : En l'absence de M. Bélanger, le point est reporté à la prochaine assemblée.

➤ **Comité sur la forêt urbaine** : M. Lajoie mentionne que le comité compte un représentant des conseils de quartier Montcalm, St-Jean-Baptiste et St-Sacrement. Le comité s'est réuni pour discuter du document de la Ville de Québec intitulé *Place aux arbres, vision de la protection et de la mise en valeur de la forêt urbaine 2015-2015*.



À la suite d'une première lecture, le document paraît pavé de bonnes intentions, mais sans contreparties pratiques. On ne mentionne pas de budget ni de ressources spécifiques. Plusieurs quartiers sont concernés. Le comité se propose de déposer un document critique prochainement. M. Bussières rappelle que depuis longtemps on réclame une politique de l'arbre à Québec.

16-00-08 Erreur ! Source du renvoi introuvable. : **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** souhaite à tous une bonne année 2016. Il rappelle les deux priorités pour le début de l'année 2016 : la circulation dans le quartier, notamment près de l'école St-Sacrement et le PPU Pôle Belvédère. La résolution conjointe des trois conseils de quartier a été déposée. Un accusé de réception a suivi de la part de M. Denis Jean directeur du Service de l'aménagement et du développement urbain. Selon M. Bussières, il faudrait

également déposer cette résolution au conseil municipal qui aura lieu dans 3 semaines, soit le 1^{er} février. Les trois conseils devraient se présenter.

Côteau Ste-Geneviève - M. Bussièrès mentionne que l'enveloppe budgétaire de 300 000 \$ pour le parc linéaire du Côteau Ste-Geneviève n'a pas été reconduite. Il en a avisé M. le Maire lors du conseil spécial du 21 décembre dernier. Il est tout à fait impensable de ne pas poursuivre les travaux puisque plusieurs tronçons du parc ont déjà été réalisés. Chose certaine, le parc devra être réclamé à nouveau dans le cadre du PPU Pôle Belvédère. M. Bussièrès rappelle aux membres du conseil qu'un budget résiduel de 50 000 \$ du plan directeur du quartier avait été transféré pour le côteau Ste-Geneviève. Mais comme le dossier est maintenant fermé selon toute apparence, il faudrait récupérer ce 50 000 \$ et le transférer dans le projet de circulation. M^{me} Anne Pelletier fera des recherches pour retracer la résolution du Conseil de quartier concernant ce montant dans les procès-verbaux de 2012.

Maison de chambre du 1165 chemin Ste-Foy – Demande de participation référendaire. M. Bussièrès mentionne que l'avis public concernant la modification de zonage sera publié le 11 janvier. À partir de cette date, les citoyens disposeront de huit jours pour déposer une demande de participation référendaire. Douze signatures sont requises pour déposer cette demande. M. Bouchard mentionne que les résidents des zones contiguës aptes à signer ont déjà été sensibilisés à ce sujet. M. Bussièrès rappelle que lorsque le PPU Pôle Belvédère sera adopté, il n'y aura pas de référendum possible.

16-00-09 Erreur ! Source du renvoi introuvable.
Aucun commentaire ou question à ajouter.

16-00-10 Erreur ! Source du renvoi introuvable.
Paiement du secrétaire de rédaction : L'adoption de la résolution concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** est reportée à la prochaine assemblée. La réunion ayant été d'une durée de 2 h 55, entre 19 h 00 et 20 h 55, le paiement devrait être de 105 \$, sous réserve de la résolution à venir concernant le tarif 2016 pour la rédaction d'un procès-verbal. En l'absence du trésorier, et avec le consentement de M^{me} Séguin, l'émission du chèque de 105 \$ pour le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 3 décembre 2015 est reportée à la prochaine assemblée.

Autres dépenses et paiements à autoriser : Aucun point

État des revenus et des dépenses et solde bancaire : En l'absence du trésorier, le point est reporté à la prochaine assemblée.

16-00-11 Erreur ! Source du renvoi introuvable.
M^{me} Anne Pelletier continue d'envoyer via courriel la correspondance reçue par le conseil de quartier de St-Sacrement.

16-00-12 Erreur ! Source du renvoi introuvable. : Aucun point à signaler.

16-00-13 Erreur ! Source du renvoi introuvable. : M. Clairet lève l'assemblée à 21h55.

PROCÈS-VERBAL

Première assemblée régulière de l'année 2016 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le **jeudi 4 février** 2016 à 19 h, au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente, salle de réunion

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

| | |
|-----------------------------------|-----------------------|
| M ^{me} Danièle Grondines | Présidente |
| M. Gabriel Clairet | Vice-président |
| M. Pedro Marquez | Trésorier |
| M. Kevin Bouchard | Administrateur |
| M. Jean-François Bélanger | Administrateur |
| M. Yvan Lajoie | Administrateur coopté |

Membre sans droit de vote :

| | |
|-------------------|--|
| M. Yvon Bussières | Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement |
|-------------------|--|

ABSENCE :

Membre avec droit de vote :

| | |
|-------------------------------|-----------------|
| M ^{me} Izabel Amaral | Administratrice |
|-------------------------------|-----------------|

AUTRES PRÉSENCES :

| | |
|---------------------------------|---|
| M ^{me} Anne Pelletier | Conseillère en consultations publiques, arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec |
| M ^{me} Jocelyne Séguin | Secrétaire de rédaction |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 9 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

| | | |
|-----------------|---|---------|
| 16-01-01 | Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 16-01-02 | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 05 |
| 16-01-03 | Adoption et suivis du procès-verbal du 3 décembre 2015 et prise d'acte du compte rendu du 7 janvier 2016 | 19 h 10 |
| 16-01-04 | Première période de questions et commentaires du public | 19 h 20 |
| 16-01-05 | Suivi des dossiers et projets en cours | 19 h 30 |
| | ➤ École Saint-Sacrement | |
| | ➤ Comité Forêt urbaine | |
| | ➤ Comité mobilité durable et plan local de mobilité durable | |
| | ➤ PPU Pôle Belvédère & Comité de zonage | |
| | ➤ Page Facebook du conseil de quartier | |
| | ➤ Résolution concernant les réfugiés | |
| 16-01-06 | Période du conseiller municipal | 21 h 10 |
| 16-01-07 | Deuxième période de questions et commentaires du public | 21 h 30 |
| 16-01-08 | Fonctionnement du conseil de quartier | 21 h 32 |
| | Trésorerie | |
| | ➤ Paiement du secrétaire de rédaction | |

- Autres dépenses et paiements à autoriser
- État des revenus et des dépenses et solde bancaire
- Frais de fonctionnement

Résolutions annuelles

| | | |
|-----------------|--------------------------------------|---------|
| 16-01-09 | Information et correspondance | 21 h 40 |
| 16-01-10 | Divers | 21 h 50 |
| 16-01-11 | Levée de l'assemblée | 21 h 50 |

PROCÈS-VERBAL

16-01-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Danièle Grondines, présidente, ouvre la réunion qui a le quorum.

16-01-02 Ouverture de l'assemblée

Les sujets du point *Suivi des dossiers et projets en cours* sont inversés. Le sujet *Résolution concernant les réfugiés* est ajouté.

SUR PROPOSITION DE M. Yvan Lajoie, D'UNEMENT APPUYÉ PAR M. Jean-François Bélanger, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16-01-03 Adoption et suivis du procès-verbal du 3 décembre 2015 et prise d'acte du compte rendu du 7 janvier 2016

Au point 15-10-08 du procès-verbal, remplacer « compensation financière » par « aide financière ».

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, D'UNEMENT APPUYÉ PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 3 décembre 2015 tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Gabriel Clairet suggère d'annexer le compte-rendu de la rencontre du 7 janvier 2016 au procès-verbal du 4 février 2016. M^{me} Anne Pelletier en prend note.

16-01-04 Première période de questions et commentaires du public

M. Hiver demande des explications concernant la baisse de la valeur de sa maison (26%) et la hausse considérable de la valeur de son terrain (60%). Au total toutefois l'augmentation est de 215\$ (3 %). M. Bussièrès explique que dans l'ensemble, l'augmentation est semblable à celle de l'an dernier. L'écart quant à l'évaluation du terrain s'explique en grande partie par les changements au zonage et la spéculation foncière dans le quartier. Le changement au zonage a un effet sur l'évaluation foncière. M^{me} Grondines souhaiterait que cela soit expliqué lorsqu'il y a des changements au zonage. Cela concerne tous les résidents. M. Clairet demande s'il y a eu de tenir une rencontre sur le sujet ? On ne le croit pas. M. Hiver s'interroge à savoir ce que vaudrait sa maison s'il la vendait demain. M. Bussièrès pense que cela ne change pas sa valeur sur le marché. Il invite les citoyens à communiquer avec la Ville de Québec pour avoir des explications, et éventuellement à contester bien qu'il y ait des coûts rattachés à cela.

16-01-05 Erreur ! Source du renvoi introuvable.

➤ **École Saint-Sacrement**

Le conseil de quartier Saint-Sacrement a reçu copie d'une lettre de l'organisme de participation des parents (OPP) de l'école St-Sacrement. Philippe Després, parent d'un élève fait part des raisons qui ont motivé de relancer le sujet de la sécurité aux abords de l'école St-Sacrement. La Ville de Québec n'a pas donné suite à la lettre qui leur a été adressée en avril 2015 sur le même sujet. Le malencontreux accident survenu récemment au coin des rues Émard et Chemin Ste-Foy a, pour sa part, fait resurgir toute la problématique de sécurité en regard de la circulation dans le secteur. La Ville a mis en place de nouveaux panneaux de signalisation sur les rues attenantes à l'école mais le résultat est selon lui loin d'être probant. La situation paraît même avoir régressé. Les panneaux limitant la circulation à 30 km/h sont peu visibles et la limitation est régie par période et par tronçon de rue. Une approche plus globale et guidée par le bon sens serait plus appropriée. Actuellement, la Ville semble davantage chercher à assurer la fluidité de la

circulation dans le secteur que la sécurité des piétons. M. Bussières rappelle que la signalisation récente respecte les normes du ministère des transports.

M. Bouchard salue l'initiative de l'OPP et reconnaît avec eux que c'est tout un changement de culture qu'il y a à faire. Frédéric Jolly, parent d'un élève et résident du quartier signale qu'une pétition réalisée par d'autres parents de l'école a recueilli plus de 300 noms. Il souhaite déposer cette pétition auprès du Conseil d'arrondissement.

M^{me} Pelletier intervient pour mentionner qu'une rencontre sur le sujet de la circulation autour de l'école doit avoir lieu prochainement. Un technicien de l'Arrondissement, un technicien des transports de la Ville, le directeur de la Gestion du territoire, M. Alain Perron ainsi que la coordonnatrice, M^{me} Caroline Houde sont prêts à participer à une rencontre concernant la signalisation autour de l'école, le contexte particulier école/parc et la réglementation applicable. La rencontre devrait avoir lieu à la fin mars à l'école Saint-Sacrement. Un représentant de l'OPP sera invité à participer. M. Clairet suggère que la lettre de l'OPP soit envoyée à M. Lirette et M^{me} Verreault mais également aux directeurs M. Perron et M. Des Rivières afin de les sensibiliser aux préoccupations du quartier quant à la circulation aux abords de l'école et du parc St-Sacrement.

RÉSOLUTION 16-CA-01

Concernant l'appui du conseil de quartier Saint-Sacrement à l'Organisme de participation des parents de l'école internationale Saint-Sacrement concernant la sécurité routière aux abords de l'école et du parc Saint-Sacrement

Attendu que le conseil de quartier Saint-Sacrement avait manifesté en avril 2015 son soutien aux demandes formulées à la Ville de Québec par l'Organisme de participation des parents de l'École internationale de Saint-Sacrement en vue d'améliorer la sécurité des élèves ;

Attendu que les actions qui ont été entreprises par la Ville de Québec depuis ces demandes sont à plusieurs égards inadéquates et insuffisantes ;

Attendu que la sécurité des piétons et des cyclistes demeure en conséquence menacée autour de l'École internationale Saint-Sacrement, autour du Parc Saint-Sacrement et du Cégep Garneau et qu'elle est un sujet d'inquiétude important pour les parents d'élèves et les résidents du quartier ;

Attendu que le conseil de quartier Saint-Sacrement partage les préoccupations qui sont formulées dans la lettre envoyée à la Ville de Québec en février 2016 par l'Organisme de participation des parents de l'École internationale de Saint-Sacrement (et qui est jointe à la présente résolution) ;

SUR PROPOSITION DE M. Kevin Bouchard DUMENT APPUYÉE PAR M. Pedro Marquez, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec de mettre en œuvre les recommandations formulées par l'Organisme de participation des parents de l'École internationale de Saint-Sacrement dans la lettre envoyée à la Ville de Québec en février 2016 ;

Il est aussi résolu de demander aux personnes responsables des actions passées et présentes de la Ville de Québec quant à la sécurité des piétons et des cyclistes autour de l'École internationale Saint-Sacrement de venir expliquer au conseil de quartier Saint-Sacrement et à l'Organisme de participation des parents de l'École internationale de Saint-Sacrement leurs actions passées et celles qu'elles envisagent pour l'avenir quant à la sécurité des piétons et des cyclistes autour de l'École internationale Saint-Sacrement et du Parc Saint-Sacrement. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

➤ Comité Forêt urbaine

M. Lajoie nous présente M^{me} Nicole Moreau, du conseil de quartier Montcalm, avec qui il a travaillé à commenter le document *Place aux arbres*, qui présente la vision de la Ville de Québec en matière de protection de la forêt urbaine. C'est M^{me} Moreau qui a sensibilisé le conseil de quartier Saint-Sacrement au fait que la Ville avait déposé ce document le 4 décembre et laissait aux gens jusqu'au 29 janvier pour se prononcer par sondage à ce sujet. La Ville énonce dans ce document de grands principes sans présenter de plans concrets. Le quartier St-Sacrement n'y est pas mentionné. M. Lajoie a soumis les commentaires sur le document à des experts afin de s'assurer du contenu. Une carte des îlots de chaleur est également jointe aux commentaires (<http://geoegl.msp.gouv.qc.ca/gouvouvert/>)

M. Claret tient à féliciter M. Lajoie pour le travail effectué dans un délai aussi court. M^{me} Pelletier s'informe pour savoir à qui le document doit être transmis

M. Lajoie va transmettre le document à tous les membres du conseil. Il soumet la proposition suivante au conseil :

RÉSOLUTION 16-CA-02

Concernant le document *Place aux arbres*, qui présente la vision de la Ville de Québec en matière de protection de la forêt urbaine

Dans *Place aux arbres*, la Ville de Québec projette, dans un avenir déterminé, sa « vision » de la forêt urbaine, au moment où les dirigeants de différents pays tentent de trouver des solutions pour lutter contre les changements climatiques. En effet, les arbres sont l'une des armes les plus efficaces dont une municipalité dispose pour atténuer les effets néfastes des changements climatiques.

Étant donné que les conseils de quartier peuvent apporter une contribution valable à la mise en application de la « vision » que propose la Ville de Québec dans *Place aux arbres*, les membres du Conseil de quartier Saint-Sacrement ont adopté la résolution suivante :

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Claret D'UMENT APPUYÉE PAR M. Jean-François Bélanger, IL EST RÉSOLU de soumettre à la Ville de Québec les propositions suivantes:

1. Concernant l'abattage des arbres : Adopter un règlement et publier une politique sur l'abattage des arbres par les promoteurs, les citoyens et les services de voirie municipale; le règlement devrait prévoir des secteurs qui mériteraient d'être protégés à tout prix, en particulier ceux où l'on trouve des rues ornées de rangées d'arbres majestueux, qui font la beauté et l'attrait du quartier.

NOTE : Le 4 septembre 2014, en appui aux citoyens du quartier Saint-Sacrement, dans le dossier de la rue Barrin, la Présidente du Conseil a fait parvenir une lettre au Maire de Québec, dans laquelle elle demandait «l'élaboration et l'adoption d'une Politique de l'arbre, incluant une révision des règlements et des pouvoirs, tant au niveau de la Ville qu'à celui de l'arrondissement.»

2. Concernant le pôle Belvédère : Soumettre rapidement à la consultation de la population la vision de la Ville sur le développement du secteur Belvédère, lequel demeure un pôle de développement extrêmement important pour l'avenir de notre quartier.

NOTE : Le 10 septembre 2014, la Présidente du Conseil a fait parvenir une lettre à la Ville de Québec en suivi à l'« Étude de requalification de l'îlot Belvédère ». La Présidente précisait que ce secteur névralgique est susceptible d'améliorations en ce qui concerne, en particulier, les aménagements urbains et le verdissement.

3. Concernant l'indice de canopée : Établir l'indice de canopée à partir du périmètre d'urbanisation, pour chacun des quartiers et par type d'utilisation du sol : résidentiels (uni et multi) familiaux, commerciaux, institutionnels, moyens de transports, etc., et ce, afin d'établir un meilleur équilibre du couvert végétal entre chacun des quartiers.

NOTE : La Ville de Québec devrait rendre publics ces renseignements. Les citoyens pourraient ainsi mieux identifier les endroits où se créent des îlots de chaleur et proposer des solutions qui permettraient à la Ville de Québec de corriger la situation. La carte, annexée au présent document, permet de bien identifier les îlots de chaleur du quartier Saint-Sacrement.

4. Concernant le coteau Sainte-Geneviève : Poursuive les travaux entrepris pour faire du coteau Sainte-Geneviève un legs patrimonial, à la fois pour les résidents actuels et les générations futures.

NOTE : Le coteau constitue un couvert forestier tout à fait exceptionnel qui relie les quartiers Saint-Jean-Baptiste, Montcalm et Saint-Sacrement. Il forme une barrière protectrice naturelle entre les secteurs de la Basse et de la Haute Ville, en plus de constituer un milieu forestier incomparable pour la protection des espèces animales et forestières.

5. Concernant le Plan stratégique d'intervention pour la forêt urbaine : Adopter un plan stratégique d'intervention en milieu forestier urbain qui permettrait de concrétiser davantage la « vision » de la Ville dans Place aux arbres, et de mieux faire connaître aux résidents de Québec les intentions précises de la Ville sur la gestion des arbres dans leurs quartiers respectifs.

NOTE : Le plan devrait comporter, entre autres éléments : une analyse des problèmes actuels et à anticiper; un échéancier détaillé des actions accomplies et celles à entreprendre, à court et à moyen terme, pour résoudre ces problèmes; une description des actions prioritaires pour chacun des quartiers; des précisions sur le rôle des différents acteurs, y compris celui des citoyens.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

➤ **Comité mobilité durable et plan local de mobilité durable**

Le projet en est à l'étape 2 soit la poursuite du sondage qui prendra fin le 10 février. Actuellement 1 184 personnes ont répondu et 918 (78%) l'ont fait de façon complète ce qui est un excellent résultat. 300 personnes ont laissé leurs coordonnées pour avoir des feedback. 250 commentaires ont été recueillis. L'analyse se fera avec le financement obtenu de la Ville de Québec. Des fonds privés ont été demandés pour la poursuite de l'étape 2.3 comprenant des groupes de discussions. L'objectif à atteindre est de 2 500\$. On atteint actuellement 1 800\$. On va revoir les besoins avec Mobili-t pour bien évaluer les coûts. Si le montant n'est pas atteint, M. Bussières s'engage à contribuer jusqu'à hauteur de la contribution de la députée de Taschereau, Mme Maltais, soit 400\$. Les groupes de discussion devraient commencer bientôt : aînés, commerçants, institutions. Mobili-t se chargera d'animer les groupes. Une rencontre est prévue le 8 février à 19 h pour expliquer comment le tout va fonctionner. M^{me} Grondines va confirmer l'endroit lorsqu'il sera fixé. Des bénévoles seront requis pour assister Mobili-t.

➤ **PPU Pôle Belvédère & Comité de zonage**

Les membres ont reçu le compte rendu de la séance de travail sur le PPU du 26 novembre 2015. N'ayant pas eu de réponse à la résolution conjointe déposée, une relance est à faire en collaboration avec les autres conseils. M. Claret se propose de contacter les autres conseils pour qu'il désigne un représentant afin de l'accompagner pour déposer la résolution conjointe à la prochaine réunion du Conseil de ville qui aura lieu le 15 février.

➤ **Page Facebook du conseil de quartier**

M. Bélanger a obtenu le code d'accès de la personne qui s'occupait précédemment de la page Facebook. L'objectif visé maintenant est de publier régulièrement sur la page : annoncer les rencontres du conseil, faire pat des principales résolutions adoptées, en commençant par celles adoptées ce soir. M. Bélanger a d'ailleurs déjà fait une première publication ce soir pour rappeler la date limite du sondage sur la mobilité durable. Une liste des choses à publier pourrait être soumise à chaque réunion. M. Bélanger pourrait également communiquer avec les autres membres du conseil pour des publications *ad hoc*. Merci à M. Bélanger de redonner vie à la page Facebook du conseil.

➤ **Brochure « histoire de raconter »**

En l'absence de M^{me} Amaral, responsable de la brochure, le sujet est reporté à la prochaine réunion.

➤ **Résolution concernant les réfugiés**

RÉSOLUTION 16-CA-03

Concernant la position favorable du conseil d'administration Saint-Sacrement à l'arrivée de réfugiés dans la communauté métropolitaine de Québec (CMQ)

- Considérant la décision du gouvernement fédéral d'accueillir 25 000 réfugiés d'ici février ;
- Considérant que plusieurs réfugiés seront pris en charge sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec ;
- Considérant les nombreuses réactions sur le sujet et les inquiétudes exprimées ;
- Considérant le devoir du conseil de faciliter les échanges harmonieux entre les citoyens ;

SUR PROPOSITION DE M. Yvan Lajoie D'UNEMENT APPUYÉ PAR M. Jean-François Bélanger, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement prenne une position

favorable envers l'accueil de réfugiés sur le territoire de la CMQ, envoie une lettre d'appui à la Ville de Québec et diffuse son contenu dans les quotidiens locaux et enfin, encourage les autres conseils de quartier à adopter une démarche similaire. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-01-06 Erreur ! Source du renvoi introuvable.

M. Bussièrès mentionne les faits se rapportant au quartier St-Sacrement lors des séances du Conseil de ville et du Conseil d'arrondissement. À sa séance du 1 février 2016, le Conseil de ville a abrogé le plan d'aménagement d'ensemble (PAE) de Bellevue. Le PAE ne convient plus et devra être remplacé par un plan de construction, lequel sera plus restrictif. Une assemblée publique obligatoire devra être tenue. L'annonce publique en a été faite ce matin dans le Journal de Québec. Le sujet sera abordé à la prochaine réunion du Conseil de ville, le 15 février. L'enjeu se trouve sur les cases de stationnement qui seront reconfigurées. Le plan de construction devra être présenté au Conseil de quartier et sera référendaire. Des consultations sont à venir.

Au prochain conseil d'arrondissement, lundi le 22 février, il y aura ouverture du registre pour la maison de chambre. Pour avoir droit au référendum, il faut obtenir 93 signatures d'ici 45 jours. Mais la tenue ou non d'un référendum est à la discrétion du Conseil d'arrondissement, peu importe le nombre de votes obtenus.

Finalement, M. Bussièrès mentionne que M^{me} Gladys Chamberland, décédée récemment à Ouagadougou à la suite d'un attentat meurtrier, était la fille de M^{me} Hélène Boudreau, une résidente impliquée dans le quartier.

16-01-07 Erreur ! Source du renvoi introuvable.

M. Michael Warias voudrait savoir pourquoi les travaux effectués sur cette rue prennent autant de temps. Cela fait 5 ou 6 fois que la rue est ouverte puis refermée sans raison apparente. Aucune des personnes présentes n'est en mesure d'informer M. Warias que l'on réfère à L'Arrondissement.

16-01-08 **Fonctionnement du conseil de quartier**

RÉSOLUTION 16-CA-04

Concernant le tarif pour la rédaction d'un procès-verbal

SUR PROPOSITION DE M. Yvan Lajoie D'UNEMENT APPUYÉ PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier recoure au service d'un(e) secrétaire de rédaction pour la rédaction des procès-verbaux en 2016 au tarif de 85 \$ par procès-verbal pour une rencontre de 1 h 30 à 2 h 45 (90 à 165 minutes) et de 105 \$ pour une rencontre de plus de 2 h 45 (plus de 165 minutes). Le paiement sera effectué sur présentation du procès-verbal et de la facture correspondante le mois suivant). ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Erreur ! Source du renvoi introuvable.

➤ **Paiement du secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 16-CA-05

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 7 janvier 2016

SUR PROPOSITION DE M. Yvan Lajoie, D'UNEMENT APPUYÉ PAR M. Gabriel Claret, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 105 \$ pour la rédaction du compte-rendu du 7 janvier 2016 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 16-CA-06

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 4 février 2016

SUR PROPOSITION DE M^{me} Danièle Grondines, D'UNEMENT APPUYÉ PAR M. Jean-François Bélanger, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 85 \$ pour la rédaction du compte-rendu du 4 février 2016 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Autres dépenses et paiements à autoriser**

RÉSOLUTION 16-CA-07

Concernant le paiement des frais de consultation du plan de mobilité durable à l'entreprise Mobili-t

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet D'UMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU de payer à Mobili-t la facture de 1 850 \$, taxes incluses, pour les frais de consultation dans le cadre du plan de mobilité durable. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

M. Marquez mentionne que le solde du compte au 31 décembre 2015, tel qu'il figure sur le relevé bancaire est de 1 074,70\$.

➤ **Frais de fonctionnement**

RÉSOLUTION 16-CA-08

Concernant les frais de fonctionnement du conseil de quartier

Considérant que le conseil de quartier recourt à un ou une secrétaire à la rédaction pour les procès-verbaux, ce qui lui permet un budget de fonctionnement annuel de 1 500 \$;

Considérant qu'au 31 décembre 2015 le conseil de quartier avait un montant résiduel non affecté de 889\$;

SUR PROPOSITION DE M. Pedro Marquez D'UMENT APPUYÉ PAR M^{me} Danièle Grondines, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier St-Sacrement demande au Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou de lui verser le montant de 611 \$ à titre de contribution aux frais de fonctionnement pour l'année 2016. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Résolutions annuelles**

RÉSOLUTION 16-CA-09

Concernant la transmission de la déclaration de mise à jour courante ou annuelle au registraire des entreprises du Québec

SUR PROPOSITION DE M. Jean-François Bélanger D'UMENT APPUYÉ PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Saint-Sacrement autorise, pour l'année 2016, M^{me} Anne Pelletier, à remplir et transmettre au nom de la présidente du conseil d'administration par Internet la version électronique de la déclaration de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

La résolution suivante ne peut être adoptée puisque la date de l'assemblée générale n'est pas arrêtée. L'adoption de la résolution est remise à la prochaine réunion.

RÉSOLUTION 16-CA-10

Concernant la nomination d'un ou une président(e) d'élection

SUR PROPOSITION DE M. Pedro Marquez D'UMENT APPUYÉ PAR M^{me} Danièle Grondines, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Saint-Sacrement nomme M^{me} Anne Pelletier présidente d'élection de la prochaine assemblée annuelle des membres qui aura lieu en mars ou en avril 2016. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16-01-09 Erreur ! Source du renvoi introuvable.

16-01-10 Erreur ! Source du renvoi introuvable.

➤ Aucun point à mentionner.

16-01-11 Erreur ! Source du renvoi introuvable.

SUR PROPOSITION DE M. Yvan Lajoie D'UMENT APPUYÉ PAR M. Jean-François Bélanger, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 20 h 50. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

Signé

M^{me} Danièle Grondines
Présidente

M. Jean-François Bélanger
Administrateur



PROCÈS-VERBAL

Deuxième assemblée régulière de l'année 2016 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le **mercredi 2 mars** 2016 à 19 h, au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente, salle de réunion

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

| | |
|-----------------------------------|-----------------------|
| M. Gabriel Clairet | Vice-président |
| M ^{me} Danièle Grondines | Présidente |
| M. Pedro Marquez | Trésorier |
| M ^{me} Izabel Amaral | Administratrice |
| M. Jean-François Bélanger | Administrateur |
| M. Yvan Lajoie | Administrateur coopté |

Membre sans droit de vote :

| | |
|-------------------|--|
| M. Yvon Bussières | Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement |
|-------------------|--|

ABSENCES :

Membre avec droit de vote :

| | |
|--------------------------------|---|
| M. Kevin Bouchard | Administrateur |
| M ^{me} Anne Pelletier | Conseillère en consultations publiques, arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec |

AUTRE PRÉSENCE :

| | |
|---------------------------------|-------------------------|
| M ^{me} Jocelyne Séguin | Secrétaire de rédaction |
|---------------------------------|-------------------------|

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, une (1) personne assiste à l'assemblée.

Ordre du jour

| | |
|---|---------|
| 16-02-01 Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 16-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 05 |
| 16-02-03 Procès-verbal du 4 février 2016 | 19 h 10 |
| 16-02-04 Première période de questions et commentaires du public | 19 h 15 |
| 16-02-05 Suivi des dossiers et projets en cours | 19 h 20 |
| ➤ Comité mobilité durable et plan local de mobilité durable | |
| ➤ Brochure Histoire de raconter | |
| ➤ PPU Pôle Belvédère & Comité de zonage | |
| ➤ Page Facebook du conseil de quartier | |
| ➤ Conservation des documents du CQ (résolution) | |
| ➤ Parc des Saints-Martyrs | |
| ➤ Fermeture de la piscine Saint-Thomas-d'Aquin | |
| 16-02-06 Période du conseiller municipal | 21 h 00 |
| 16-02-07 Deuxième période de questions et commentaires du public | 21 h 05 |
| 16-02-08 Trésorerie | 21 h 05 |
| ➤ Paiement du secrétaire de rédaction | |
| ➤ Autres dépenses et paiements à autoriser | |

| | | |
|-----------------|--|---------|
| | ➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire | |
| | Fonctionnement | |
| | ➤ Élections et Assemblée annuelle – avril 2016 | |
| | ➤ Adoption du rapport annuel et des états financiers | |
| 16-02-09 | Information et correspondance | 21 h 10 |
| 16-02-10 | Divers | 21 h 15 |
| 16-02-11 | Levée de l'assemblée | 21 h 25 |

PROCÈS-VERBAL

- 16-02-01** Erreur ! Source du renvoi introuvable.
Erreur ! Source du renvoi introuvable., présidente, ouvre la réunion qui a quorum.
- 16-02-02** Erreur ! Source du renvoi introuvable.
SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, DUMENT APPUYÉ PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 16-02-03 Procès-verbal du 4 février 2016**
 Ne pas oublier que le compte-rendu du 7 janvier 2016 doit être annexé au procès-verbal.
SUR PROPOSITION DE M. Pedro Marquez, DUMENT APPUYÉ PAR M. Gabriel Clairet, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 4 février 2016 tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 16-02-04** Erreur ! Source du renvoi introuvable.
 Aucune question ou commentaire à signaler.
- 16-02-05** Erreur ! Source du renvoi introuvable.
 ➤ **Comité mobilité durable et plan local de mobilité durable**
 Plusieurs contributions financières sont entrées :
 400 \$ de M. Yvon Bussièrès, à titre personnel
 1 000 \$ de M. le ministre, Sam Hamad
 250 \$ du Centre des loisirs Saint Sacrement
 200 \$ des gens d'affaires du quartier Saint Sacrement
 Merci aux généreux donateurs.

Le sondage est terminé. Mobilit a fait parvenir les premiers résultats à Mme Grondines. 1 186 personnes ont répondu dont 350 ont demandé un suivi. 66% sont des femmes, et 76 % des travailleurs. À cet égard, Mme Amaral fait remarquer que le sondage n'était pas évident pour les personnes sans emploi ou les étudiants.

Les résultats seront présentés au Centre des loisirs, lundi le 7 mars, dans le pavillon adjacent à la piscine. Les résultats pourraient également être présentés à l'assemblée générale du 14 avril. Les groupes de discussion commencent la semaine prochaine, le 10 mars, avec les commerçants et les grandes institutions.

quatre cartes de 25 \$ chez Mountain Equipment Coop ont été tirées parmi les personnes qui ont répondu au sondage. Le Conseil de quartier en finance quatre, Mobilit, une. Le nom des gagnants paraîtra sur la page Facebook du Conseil de quartier : Ce sont :

- Mélanie Roberge
- Krystine Elsliger
- Stéphanie Muller
- Brenda Beatty
- Luc Robitaille

Bravo aux heureux gagnants. Les cartes pourront être récupérées lors de l'assemblée générale.

➤ **Brochure « Histoire de raconter »**

Mme Amaral a maintenant une charge de cours à l'Université Laval et n'est donc plus disponible pour s'occuper de la brochure, et ce, jusqu'à la fin de la session. La phase de démarrage est plus ardue que la partie recherche et documentation. M. Marquez fait remarquer qu'il y a beaucoup de contraintes depuis le début. Il accepte de travailler sur le projet au cours des deux ou trois prochaines semaines afin que cela avance avant l'été. C'est surtout le contact à la Ville qu'il faut rétablir. La personne responsable que nous avons réussi à contacter est partie depuis. Il faut tout recommencer. M. Lajoie s'offre également pour travailler sur la phase de démarrage.

➤ **PPU Pôle Belvédère & Comité de zonage**

Une première rencontre avec le conseil de quartier a eu lieu. M. Bussièrès et son adjoint y assistaient. Il faudrait faire une prochaine rencontre dans la 2^e semaine de mars. Il faudrait également dresser la liste des choses à discuter.

Le 15 février dernier, M. Clairet s'est présenté au Conseil de ville. Il y a eu plusieurs discussions sur les PPU et on semblait ouvert à la participation des citoyens. Mais il faudrait quelque chose de plus concret. M. Clairet suggère que la Ville pourrait faire l'effort de distribuer de l'information à toutes les adresses civiques comme elle le fait pour les assemblées d'élection au Conseil de quartier. Il en coûterait entre 800 \$ à 1 500\$ pour ce faire. M. Clairet va transmettre un courriel à ce sujet à Mme Lemieux.

M. Bussièrès mentionne qu'il est encore pertinent de demander un délai de 60 jours. Il a par ailleurs demandé à avoir les résultats du sondage sur le PPU.

➤ **Page Facebook du conseil de quartier**

Il faudrait quelques règles de publication. Prochaine publication, l'assemblée générale du 14 avril et les élections. Mme Anne Pelletier pourra confirmer le nombre de postes à combler.

➤ **Conservation des documents du CQ (résolution)**

M. Grondines suggère de déposer les documents que le conseil de quartier produit sur une page Google Doc. Les documents pourraient être accessibles par tous les membres du conseil. M. Clairet rappelle que Mme Marie Lagier avait déjà parlé d'un accès possible à un espace sur le réseau de la Ville de Québec. Il va contacter Mme Anne Pelletier à ce sujet et lui demander en même temps d'ajouter le compte-rendu du 7 janvier ainsi que le document de M. Biron au procès-verbal de la réunion du 4 février. S'il n'y a pas d'accès possible à la Ville, on va aller de l'avant avec Google Doc.

➤ **Parc des Saints-Martyrs**

Il y a beaucoup de vandalisme et de laisser-aller sur le site du parc des Saints-Martyrs, sis près des rues Calixa-Lavallée et Père-Marquette, en particulier depuis l'été dernier. M. Bussièrès mentionne que les problématiques sont connues de la Ville. Le parc est fréquenté par deux garderies ainsi que par des adolescents des écoles secondaires adjacentes. Il y a des activités et de la consommation équivoques sur place. Des demandes ont été faites pour des caméras de surveillance. Une demande a également été faite au Service des immeubles pour une inspection et un meilleur entretien. Les demandes suivent leur cours. Dans le contexte du PPU, il faudrait redéfinir la fonction du parc et s'assurer qu'il y ait un gestionnaire pour s'en occuper comme c'est le cas pour les autres parcs. Cela contribue beaucoup à une bonne apparence des lieux. Mme Amaral fait remarquer que le fond du terrain est en retrait ce qui permet d'y faire ce qu'on veut sans être vu. Mme Grondines souhaiterait obtenir l'aide des deux écoles secondaires voisines pour assurer une surveillance des lieux.

RÉSOLUTION 16-CA-11

Concernant la fréquentation du parc des Saints-Martyrs

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, DUMENT APPUYÉ PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU que Mme Grondines contacte les écoles secondaires voisines du Parc des Saints-Martyrs afin d'avoir leur appui sur la fréquentation et la surveillance du parc. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Fermeture de la piscine Saint-Thomas-d'Aquin**

Mme Grondines mentionne que deux personnes devaient venir parler en faveur de la piscine afin d'obtenir l'appui du conseil contre sa fermeture, mais elles ne se sont pas présentées. Le projet de fermeture est assez avancé selon M. Bussières. Le camp de jour qui était à proximité a été fermé. Il y a donc moins de fréquentations.

16-02-06 Erreur ! Source du renvoi introuvable.

Erreur ! Source du renvoi introuvable. mentionne qu'à la séance du Conseil municipal du 15 février, il a été question du PAE Bellevue. La demande d'abrogation sera peut-être retirée. Le PAE sera peut-être modifié, mais de façon partielle.

La fête au parc Saint-Sacrement a eu lieu comme prévu le 21 février dernier et fut très réussie.

Il y aura consultation publique sur la maison de chambre du 1165, chemin Sainte-Foy. Le registre sera accessible de 9 heures à 19 heures, le mercredi 9 mars 2016, à la salle Armand-Trottier du bureau d'arrondissement de La Cité-Limoilou, situé au 399, rue Saint-Joseph Est. Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 93. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter. M. Bussières va communiquer les informations à ce sujet à tous les membres du Conseil.

Le règlement concernant le 818-822 rue Marguerite Bourgeois sera présenté à une prochaine séance du conseil d'arrondissement. La plantation d'un arbre en cour arrière est exigée. Il y aura éventuellement un processus référendaire sur ce règlement.

16-02-07 Erreur ! Source du renvoi introuvable.

Aucune question ou commentaire.

16-02-08 Erreur ! Source du renvoi introuvable.

➤ Paiement du secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 16-CA-12

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 2 mars 2016

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, D'UNEMENT APPUYÉ PAR Mme Izabel Amaral, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 85 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 2 mars 2016 et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ Autres dépenses et paiements à autoriser

RÉSOLUTION 16-CA-13

Concernant l'achat de quatre cartes de 25\$ d'achat chez Mountain Equipment Coop

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, D'UNEMENT APPUYÉ PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU de payer le 100 \$ pour l'achat de quatre cartes de 25\$ chez Mountain Equipment Coop qui ont été offertes en tirage parmi les participants au sondage sur la mobilité durable. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 16-CA-14

Concernant la mise en place d'une petite caisse pour pourvoir aux dépenses occasionnelles du Conseil

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, D'UNEMENT APPUYÉ PAR Mme Izabel Amaral, IL EST RÉSOLU de créer une petite caisse d'un montant initial de 100 \$. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

Le solde bancaire au 31 décembre est de 1074\$.

Il y a eu depuis un dépôt de plus de 1 400 \$.

Le paiement de 1 850 \$ pour Mobilit passera prochainement.

Fonctionnement

➤ Élections et Assemblée annuelle – 14 avril 2016

➤ Adoption du rapport annuel et des états financiers

Mme Grondines va inviter prochainement des membres du Conseil à participer à la rédaction de certaines sections du rapport annuel 2015.

M. Marquez va préparer les états financiers.

L'adoption du rapport annuel 2015 et des états financiers 2015 est reportée à la prochaine assemblée du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement qui aura lieu le 14 avril 2016, à 18h45.

16-02-09 Erreur ! Source du renvoi introuvable.

Aucun point à mentionner

16-02-10 Erreur ! Source du renvoi introuvable.

Aucun point à mentionner.

16-02-11 Erreur ! Source du renvoi introuvable.

SUR PROPOSITION DE M. Yvan Lajoie DÛMENT APPUYÉ PAR M. Jean-François Bélanger, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 25. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

signé

M^{me} Danièle Grondines
Présidente

signé

Gabriel Clairét
Vice-président

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle 2016 (AGA) du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le jeudi 14 avril 2016 à 19 h à l'École Saint-Sacrement, 1340, Chemin Ste-Foy, Québec.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

| | |
|-----------------------------------|-----------------------|
| M. Kevin Bouchard | Administrateur |
| M. Gabriel Clairet | Vice-président |
| M ^{me} Danièle Grondines | Présidente |
| M. Pedro Marquez | Trésorier |
| M ^{me} Izabel Amaral | Administratrice |
| M. Jean-François Bélanger | Administrateur |
| M. Yvan Lajoie | Administrateur coopté |

Membre sans droit de vote :

| | |
|-------------------|--|
| M. Yvon Bussières | Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement |
|-------------------|--|

AUTRES PRÉSENCES :

| | |
|-----------------------------------|---|
| M ^{me} Anne Pelletier | Conseillère en consultations publiques, arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec |
| M ^{me} Jocelyne Séguin | Secrétaire de rédaction |
| M ^{me} Marie-Hélène Coll | MobiliT Gestion des déplacements |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 26 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

| | | |
|------------------|--|---------|
| 16-AGA-01 | Ouverture de l'assemblée | 19 h 07 |
| 16-AGA-02 | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 08 |
| 16-AGA-03 | Présentation du projet de Mobilité Durable dans le quartier | 19 h 10 |
| 16-AGA-04 | Questions du public | 19 h 38 |
| 16-AGA-05 | Élections | 19 h 45 |
| | ➤ Informations relatives au déroulement des élections | |
| | ➤ Appel de candidatures | |
| | ➤ Présentation des candidats | |
| | ➤ Scrutin | |
| 16-AGA-06 | Adoption du procès-verbal de l'AGA du 22 avril 2015 | 20 h 15 |
| | ➤ Affaires découlant du procès-verbal | |
| 16-AGA-07 | Rapport annuel et états financiers 2015 | 20 h 25 |
| | ➤ Présentation du rapport annuel | |
| | ➤ Présentation des états financiers | |
| | ➤ Période de questions et de commentaires du public | |
| | ➤ Ratification du rapport annuel et des états financiers | |
| | ➤ Frais de secrétariat et d'AGA | |
| 16-AGA-08 | Période d'information du conseiller municipal | 21 h 00 |
| 16-AGA-09 | Période de questions et commentaires du public | 21 h 13 |
| 16-AGA-10 | Divers | 21 h 15 |

PROCÈS-VERBAL

16-AGA-01 Ouverture de l'assemblée

M^{me} Danièle Grondines, présidente, ouvre l'assemblée qui a quorum à 19 h 07

16-AGA-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Grondines propose de commencer l'assemblée par les points 3 et 4 qui deviennent les points 1 et 2. Aucune autre modification n'est apportée.

*SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, DUMENT A PPUYÉ PAR M. Pedro Marquez, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

16-AGA-03 Présentation du projet de Mobilité Durable dans le quartier

[M^{me} Marie-Hélène Coll](#), coordonnatrice chez [MobiliT Gestion des déplacements](#) présente les résultats du sondage sur la mobilité durable effectué en ligne entre novembre 2015 et février 2016.

1186 personnes ont répondu dont 350 souhaitent être informées de l'évolution du dossier.

528 sont des résidents du quartier, principalement des travailleurs, des étudiants et des retraités. 25% se déplacent à pied, les autres utilisent l'auto et le vélo. 80% font des courses plus d'une fois par semaine dans le quartier, principalement à trois endroits, sur le Chemin Ste-Foy près de Marguerite-Bourgeois et près de Holland ainsi qu'au carrefour Belvédère et René-Lévesque. La bibliothèque des Jésuites est l'équipement communautaire le plus fréquenté. 52% reçoivent des soins de santé dans le quartier surtout à la Cité verte.

658 sont des non résidents, en provenance surtout de l'arrondissement voisin de Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge. 40% travaillent dans le quartier, surtout dans les centres hospitaliers de St-Sacrement et de Jeffery Hale. 60% se déplacent en voiture et en sont satisfaits. Les autres moyens qu'ils pourraient utiliser sont l'autobus et le covoiturage. Les secteurs qu'ils fréquentent pour faire leur course sont le Chemin Ste-Foy et le secteur de Belvédère.

Les besoins nettement plus représentés dans le sondage sont, dans l'ordre, la rapidité, l'efficacité et la flexibilité. Tous les répondants disent se sentir en sécurité de manière générale. Les mesures à prioriser pour améliorer la sécurité sont d'après eux :

Pour l'auto : les résidents voudraient atténuer la vitesse et diminuer la densité du transit. Les non résidents voudraient voir synchroniser les lumières pour une meilleure fluidité, mieux éclairer les rues pour voir davantage les piétons et atténuer la vitesse.

En ce qui concerne les déplacements à pied, les répondants voudraient voir aménager davantage de passages piétonniers ainsi que des sentiers de piéton. Ils souhaiteraient également limiter la vitesse des autos.

503 répondants ont mentionnés au moins 97 intersections problématiques. **Ste-Foy Holland** est la plus citée, le temps d'attente y étant nettement trop long. **Père Marquette et Joffre** est également une intersection à problème, en raison de la densité et de la vitesse des véhicules **Ste-Foy/Marguerite-Bourgeois**, est aussi mentionné, la vitesse est en cause de même que la circulation à vélo qui ne respecte pas les piétons.

En ce qui concerne le vélo, les répondants souhaiteraient une meilleure continuité du circuit cyclable, l'ajout d'un circuit nord-sud ainsi que davantage de supports à vélo près des commerces.

En ce qui concerne l'autobus, les répondants ont une bonne connaissance des circuits et sont satisfaits du service. Ils souhaiteraient une amélioration du confort aux arrêts, ainsi qu'une augmentation de la fréquence des bus.

Les commentaires formulés par les répondants ont surtout concerné la sécurité en particulier au regard de la vitesse des autos et du non-respect de la signalisation routière. D'autres commentaires concernaient l'ajout de voies cyclables et l'amélioration des voies existantes, ainsi que l'augmentation de la fréquence des autobus et la bonification des circuits existants.

À la suite du sondage, des groupes de discussion réunissant des résidents, des commerçants et des membres de différents organismes ont eu lieu en collaboration avec [Accès transports viables](#) pour identifier les forces, les faiblesses et les problématiques de mobilité dans le quartier. L'objectif est de bien identifier les besoins et de les prioriser.

16-AGA-04 Questions du public

Les gens reviennent sur quelques problématiques de circulation dans le quartier en particulier sur le chemin Ste-Foy et sur Joffre, ainsi que sur le non-respect de la signalisation concernant l'interdiction de stationner sur le Chemin Ste-Foy.

À une question relative aux étapes et à l'échéancier du projet, M^{me} Grondines mentionne que le projet comportait quatre phases : 1. Dresser le portrait de l'actuel. 2. Dresser le portrait des besoins au moyen d'un sondage et de groupes de discussion. 3. Identifier les lieux générateurs d'insécurité et d'accidents. 4. Proposer des améliorations concrètes. Cette dernière étape devrait être réalisée vers la fin 2016, début 2017.

Il est également fait mention de l'ajout d'une bande cyclable à venir sur la rue Montmagny.

M^{me} Grondines remet les cinq cartes d'achat de 100\$ chez [MEC](#) (Mountain Equipment Coop) qui ont fait l'objet d'un tirage parmi les répondants au sondage. Les heureux gagnants sont invités à se présenter avec une pièce d'identité afin de recevoir leur prix. Il s'agit de :

- M^{me} Mélanie Roberge
- M^{me} Krystine Elsliger, présente
- M^{me} Stéphanie Muller, présente
- M^{me} Brenda Beatty
- M. Luc Robitaille, présent

Félicitations aux heureux gagnants et nos remerciements à MobilIT et au Conseil de quartier St-Sacrement qui ont financé le tirage.

16-AGA-05 Élections

➤ Informations relatives au déroulement des élections

M^{me} Anne Pelletier se présente et décrit ce qu'est un conseil de quartier et les actions qu'il apporte au sein de la communauté. M^{me} Pelletier décrit brièvement la composition d'un conseil de quartier avec la présidence, le quorum et les administrateurs.

Elle annonce qu'il y a présentement 2 postes vacants pour les femmes et 2 postes pour les hommes.

M^{me} Danièle Grondines a terminé son mandat et M. Pedro Marquez ne souhaite pas poursuivre son mandat pour des raisons de disponibilité. Merci aux deux membres sortants pour leur implication au sein du quartier.

Les gens qui désirent occuper un des postes vacants doivent poser leur candidature lors de l'appel.

➤ Appel de candidatures

M^{me} Pelletier demande s'il y a des candidatures pour les postes à combler.

➤ Une (1) femme présente sa candidature. Il s'agit de

M^{me} Marie-Christine Boulanger, résidente du quartier depuis 1997. Retraitée du gouvernement du Québec, elle a notamment travaillé en immigration, en sécurité et en communication. Elle est intéressée par le développement durable.

M^{me} Boulanger étant la seule candidate à se présenter, elle est élue par acclamation.

➤ Quatre (4) candidats se présentent. Il s'agit de :

M. Yvan Lajoie, membre coopté sortant du conseil d'administration, résident du quartier depuis 1976. M. Lajoie est surtout intéressé par la mobilité durable, l'environnement, la qualité de vie, la verdure et la circulation en milieu urbain.

M. Michel Jutras, retraité, réside dans le quartier depuis 2012. Il était auparavant directeur des arts et de la culture à Trois-Rivières. Il a choisi de venir résider dans le quartier en raison de son rayonnement, de sa qualité de vie. Ses intérêts sont le patrimoine, l'histoire et l'art.

M. Hugo Desrosiers réside dans le quartier depuis 2010. Il a été membre de son syndicat de copropriété dans le quartier. Il est intéressé par le côté vert du quartier et son vaste potentiel. Il travaille actuellement au Registraire des entreprises. Sa passion, l'entrepreneuriat.

M. Antoine Boivin Paquet réside depuis toujours dans le quartier. Il a fait ses études à Saint-Sacrement, Saint-Charles-Garnier, au Cegep Garneau et à l'université Laval. Il est intéressé à connaître les besoins de la communauté, et à contribuer à résoudre les problèmes au quotidien. Il tient à préserver la belle qualité de vie et la diversité culturelle du quartier.

- **Scrutin**
Les personnes ayant droit de vote dans la salle sont invitées à aller voter pour élire deux des candidats. Les deux personnes non élues pourront se représenter à titre de membre coopté.
Les candidats élus sont :
M. Yvan Lajoie
M. Antoine Boivin-Paquet
- **Deuxième Appel de candidatures**
M^{me} Pelletier fait un deuxième appel de candidatures pour le poste à combler chez les femmes.
M^{me} Danièle Grondines, présidente sortante du conseil d'administration, propose sa candidature.
M^{me} Grondines étant la seule candidate à se présenter, elle est élue par acclamation.
Félicitations à tous les nouveaux élus.

16-AGA-06 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 avril 2015
SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Claret, DUMENT APPUYÉ PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 avril 2015. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- **Affaires découlant du procès-verbal**
Aucun point mentionné.

16-AGA-07 Rapport annuel et états financiers 2015

- **Présentation du rapport annuel par M^{me} Danièle Grondines**
Le Rapport annuel 2015 ainsi que son annexe financière était disponible à l'entrée. Le Conseil de quartier St-Sacrement a tenu 10 assemblées régulières et 1 assemblée générale au cours de 2015. Trois consultations publiques lui ont été soumises. Trois comités ont été formés au cours de l'année : Mobilité durable, Forêt urbaine et Pôle Belvédère.
Le comité sur la brochure *Histoire de raconter* poursuit ses activités. Le rapport annuel d'une vingtaine de pages peut être consulté pour connaître les différents dossiers qui ont été traités en cours d'année.
- **Présentation des états financiers par M. Pedro Marquez.**
M. Marquez fait état des principales dépenses encourues en 2015 et mentionne que le solde du compte au 31 décembre 2015 est de 1079 \$.
- **Période de questions et de commentaires du public**
Piste cyclable sur Père Marquette. Une personne s'interroge sur l'efficacité et le bien-fondé des mesures de contournement sur la voie partagée. Des autos réussissent quand même à franchir les bornes. D'autres voitures qui veulent éviter les grands axes se retrouvent à tourner en rond sur la voie partagée, ce qui n'allège pas la circulation. Ces mesures sont-elles un bon choix, en particulier pour les véhicules d'urgence? D'après M^{me} Grondines, ce n'est pas un problème pour les véhicules d'urgence. Ces aménagements sont là pour rester.

Sentier Ste-Geneviève – Une personne mentionne que ce serait intéressant d'en faire le tracé et le débroussaillage en bénéficiant de subventions à l'emploi.

Autobus sur le Chemin-Ste-Foy – Une personne s'interroge sur les raisons de la circulation, très tôt le matin, d'autobus qui alourdissent la circulation sur le Chemin Ste-Foy à l'heure de pointe du matin parce qu'elles tournent à gauche sur St-Sacrement.

Stationnement interdit sur Chemin Ste-Foy – Une personne mentionne que les panneaux d'interdiction de stationnement de 7 à 9 heures le matin sont trop petits. Les gens se stationnent quand même ce qui nuit à la circulation sur le Chemin Ste-Foy à l'heure de pointe.

➤ Ratification du rapport annuel et des états financiers

RÉSOLUTION 16-AGA-01

Concernant la ratification du rapport annuel de 2015

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DUMENT APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU de ratifier le rapport annuel 2015. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 16-AGA-02

Concernant la ratification des états financiers de 2015

SUR PROPOSITION DE M. Étienne Hiver, DUMENT APPUYÉ PAR M. Gabriel Clairet, IL EST RÉSOLU de ratifier les états financiers de 2015. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 16-AGA-03

Concernant la nomination des signataires des états financiers

SUR PROPOSITION DE M. Hugo Desrosiers, DUMENT APPUYÉ PAR M^{me} Isabel Amaral, IL EST RÉSOLU de nommer M^{me} Danièle Grondines et M. Pedro Marquez, trésorier, comme signataires des états financiers de l'année 2015. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 16-AGA-04

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour l'assemblée générale du 14 avril 2016

SUR PROPOSITION DE M. Yvan Lajoie, DUMENT APPUYÉE PAR M. Gabriel Clairet, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 85\$ pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 avril 2016 et d'émettre, ce jour, un chèque du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16-AGA-08 Période d'information du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès remercie les personnes ayant participé au conseil de quartier de Saint-Sacrement et souhaite la bienvenue aux nouveaux élus. Il les félicite pour leur engagement social.

M. Bussièrès mentionne que le Réseau de transport de la Capitale a fait des changements à ses circuits d'autobus dont certains affectent le quartier. Ainsi le circuit de la 7 devient un circuit Metrobus 807 qui devrait être en opération le 20 août prochain. En conséquence, le trajet de la 10 est abandonné. Une partie de son circuit sera repris par un nouveau trajet, le 19, qui reliera Saint-Sauveur, Limoilou, St-Jean-Baptiste et Montcalm. Un sondage en d'ailleurs en ligne présentement concernant ces modifications.

Le projet YWCA commencera sous peu. Les activités du YWCA seront relocalisées au Samuel Holland pendant toute la durée des travaux.

La consultation publique sur le Pôle Belvédère aura lieu prochainement. Le Conseil de quartier St-Sacrement a déjà déposé un mémoire. Toute personne intéressée peut se manifester. Après la mise en place du projet, le processus référendaire sera suspendu.

Le Programme d'asphaltage de la Ville de Québec comporte 8 projets dans le quartier St-Sacrement. Les rues Eymard, Holland, Marie-Rollet, Muir et Saint-Sacrement, entre autres, sont affectées.

Finalement, M. Bussièrès mentionne le projet des paroisses Très-St-Sacrement et St-Thomas d'Aquin concernant la collecte de fonds pour des immigrés qui seront accueillis dans le quartier. Le formulaire pour apporter une contribution personnelle est disponible auprès de la paroisse du Très-St-Sacrement. En terminant, M. Bussièrès voudrait adresser ses remerciements à tous les organismes bénévoles qui s'impliquent dans la communauté et qui tissent les liens qui contribuent à la qualité de vie dans le quartier.

16-AGA-09 Période de questions et commentaires du public

Pôle Belvédère : Une personne s'interroge sur les effets de la suspension du processus référendaire. Est-ce un premier pas vers l'abolition des conseils de quartier. M. Bussières intervient pour mentionner que la consultation publique est l'un des rôles du conseil de quartier mais pas le seul. Qui plus est, il y aura toujours des consultations, sauf qu'elles ne seront pas référendaires.

16-AGA-10 Divers

➤ Aucun point n'est mentionné.

16-AGA-11 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, DÛMENT APPUYÉ PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M^{me} Danièle Grondines
Administratrice

Erreur ! Source du renvoi introuvable.
Administrateur



PROCÈS-VERBAL

Troisième assemblée régulière de l'année 2016 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le **jeudi 14 avril** 2016 à 20 h 15, à l'école Saint-Sacrement, 1340, Chemin Ste-Foy.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

| | |
|-----------------------------------|-----------------|
| M. Kevin Bouchard | Administrateur |
| M. Gabriel Clairet | Administrateur |
| M ^{me} Danièle Grondines | Administratrice |
| M ^{me} Izabel Amaral | Administratrice |
| M. Yvan Lajoie | Administrateur |
| Mme Marie-Christine Boulanger | Administratrice |
| M. Antoine Boivin-Paquet | Administrateur |

Membre sans droit de vote :

| | |
|-------------------|--|
| M. Yvon Bussièrès | Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement |
|-------------------|--|

ABSENCE :

AUTRES PRÉSENCES :

| | |
|---------------------------------|---|
| M ^{me} Anne Pelletier | Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec |
| M ^{me} Jocelyne Séguin | Secrétaire de rédaction |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus 10 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

| | | |
|----------|---|---------|
| 16-03-01 | Ouverture de l'assemblée | 20 h 15 |
| 16-03-02 | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 20 h 15 |
| 16-03-03 | Nomination des dirigeants du conseil d'administration | 20 h 15 |
| 16-03-04 | Nomination de membres cooptés | 20 h 16 |
| 16-03-05 | Levée de l'assemblée | 20 h 18 |

Procès-verbal

- 16-03-01 Erreur ! Source du renvoi introuvable. **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, ad ministratrice, ouvre la réunion qui a le quorum à 20 h 15.
- 16-03-02 Erreur ! Source du renvoi introuvable.
*SUR PROPOSITION DE M. Kevin Bouchard D'UNEMENT APPUYÉ PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*
- 16-03-03 **Nomination des dirigeants du conseil d'administration**
Ce point est reporté à la prochaine séance.

16-03-04 Erreur ! Source du renvoi introuvable.

RÉSOLUTION 16-CA-16

Concernant la nomination d'un administrateur coopté au sein du conseil de quartier

Considérant le bulletin de candidature déposé par M. Hugo Desrosiers;
SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet DUMENT APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de St-Sacrement nomme M. Hugo Desrosiers au poste d'administrateur coopté au sein du conseil d'administration, son mandat prenant fin en avril 2017. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 16-CA-17

Concernant la nomination d'un administrateur coopté au sein du conseil de quartier

Considérant le bulletin de candidature déposé par M. Michel Jutras;
SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, DUMENT APPUYÉ PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de St-Sacrement nomme M. Michel Jutras au poste d'administrateur coopté au sein du conseil d'administration, son mandat prenant fin en avril 2017. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16-03-05 Erreur ! Source du renvoi introuvable.

SUR PROPOSITION DE M. Yvan Lajoie DUMENT APPUYÉ PAR M^{me} Izabel Amaral, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 20 h 18.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

PROCÈS-VERBAL

Quatrième assemblée régulière, de l'année 2016, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement tenue, le mercredi 4 mai 2016, à 19 h, à l'École internationale de Saint-Sacrement, 1340, Chemin Ste-Foy.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

| | |
|---|-----------------------|
| M. Gabriel Clairet | Administrateur |
| M ^{me} Danièle Grondines | Administratrice |
| M ^{me} Izabel Amaral | Administratrice |
| M. Yvan Lajoie | Administrateur |
| M ^{me} Marie-Christine Boulanger | Administratrice |
| M. Antoine Boivin-Paquet | Administrateur |
| M. Michel Jutras | Administrateur coopté |
| M. Hugo Desrosiers | Administrateur coopté |

Membre sans droit de vote :

| | |
|-------------------|--|
| M. Yvon Bussières | Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement |
|-------------------|--|

ABSENCE :

| | |
|-------------------|----------------|
| M. Kevin Bouchard | Administrateur |
|-------------------|----------------|

AUTRES PRÉSENCES :

| | |
|---------------------------------|---|
| M ^{me} Anne Pelletier | Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec |
| M ^{me} Lydia Toupin | Conseillère en urbanisme, Ville de Québec |
| M ^{me} Jocelyne Séguin | Secrétaire de rédaction |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 42 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

| | | |
|-----------------|---|---------|
| 16-04-01 | Ouverture de l'assemblée | 19 h 03 |
| 16-04-02 | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 05 |
| 16-04-03 | Consultation publique au conseil de quartier | 19 h 05 |
| | Projet de règlement modifiant le <i>Règlement sur l'urbanisme</i> , RCA1VQ 268, et RCA1VQ 269, visant la propriété située, au 1605, chemin Sainte-Foy, auparavant le Collège Notre-Dame-de-Bellevue | |
| | 1. Présentation du projet de modification | |
| | 2. Questions et commentaires du public | |
| | 3. Questions, commentaires et recommandation des membres du conseil de quartier de Saint-Sacrement | |
| 16-04-04 | Adoption et suivis des procès-verbaux du 2 mars et du 14 avril 2016 | 21 h 45 |
| | Prise d'acte du procès-verbal de l'AGA, du 14 avril 2016 | |
| 16-04-05 | Première période de questions et commentaires du public | 22 h 00 |

| | | |
|----------|--|---------|
| 16-04-06 | Nomination des dirigeants du conseil d'administration | 22 h 00 |
| 16-04-07 | Suivi des dossiers et projets en cours | 22 h 03 |
| | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comité mobilité durable et plan local de mobilité durable ➤ Brochure « Histoire de raconter » ➤ PPU Pôle Belvédère et Comité de zonage ➤ Page <i>Facebook</i> du conseil de quartier ➤ Suivi : Rencontre du 7 avril, sur la circulation (Résolution) | |
| 16-04-08 | Période du conseiller municipal | 22 h 10 |
| 16-04-09 | Deuxième période de questions et commentaires du public | 22 h 20 |
| 16-04-10 | Trésorerie | 22 h 20 |
| | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Facture : Présentation par Mobili-T, du 14 avril (Résolution) ➤ Paiement de la secrétaire de rédaction ➤ Paiement de Mobili-T ➤ Autres dépenses et paiements à autoriser ➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire | |
| 16-04-11 | Information et correspondance | 22 h 25 |
| | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Travaux planifiés par la Ville, à l'été 2016 | |
| 16-04-12 | Divers | 22 h 25 |
| 16-04-13 | Levée de l'assemblée | 22 h 25 |

Procès-verbal

- 16-04-01 **Ouverture de l'assemblée** Erreur ! Source du renvoi introuvable., présidente, ouvre la réunion, qui a le quorum.
- 16-04-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DUMENT APPUYÉE PAR M. Hugo Desrosiers, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 16-04-03 **Consultation publique au conseil de quartier**
 Projet de règlement modifiant le *Règlement sur l'urbanisme, RCA1VQ 268, et RCA1VQ 269*, visant la propriété située, au 1605, chemin Sainte-Foy, auparavant le Collège Notre-Dame-de-Bellevue
 1. Présentation du projet de modification
 2. Questions et commentaires du public
 3. Questions, commentaires et recommandation des membres du conseil de quartier de Saint-Sacrement

RÉSOLUTION 16-CA-18

Concernant la délibération, à huis clos, du conseil d'administration, selon l'article 98, du Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Danièle Grondines, IL EST RÉSOLU de tenir des délibérations, à huis clos, sur le projet de règlement modifiant le Règlement sur l'urbanisme, RCA1VQ 268, et RCA1VQ 269, visant la propriété située, au 1605, chemin Sainte-Foy, auparavant le Collège Notre-Dame-de-Bellevue. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Yvon Bussièrès s'abstient de participer au huis clos.

RÉSOLUTION 16-CA-19

Concernant la recommandation du conseil d'administration, sur le projet de règlement modifiant le Règlement sur l'urbanisme, RCA1VQ 268 et RCA1VQ 269, visant la propriété située, au 1605, chemin Sainte-Foy, auparavant le Collège Notre-Dame-de-Bellevue.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu unanimement de recommander au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'accepter le projet de modification intitulé Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux critères

applicables aux plans de construction ou de modification ou à une demande d'occupation concernant la partie du territoire formée du lot 4 970 991, R.C.A.1V.Q. 268 et à une demande d'approbation de plans de construction ou de modification d'une aire de stationnement sur ledit lot R.C.A.1V.Q. 269 (1605, chemin Sainte-Foy) avec les conditions suivantes :

Attendu que les critères fixés par la Ville de Québec indiquent que l'aire de stationnement doit permettre une circulation sécuritaire pour les usagers. Le plan déposé ne nous garantit aucune solution concrète pour cette circulation sécuritaire et doit en conséquence être revu pour tous les modes de déplacements, en particulier pour les piétons, les cyclistes et les clientèles des usagers de l'édifice.

Attendu que l'aire de stationnement doit comporter des espaces verts et des aménagements, il doit y avoir un engagement en termes de nombre de plants d'arbres et d'arbustes en proportion du nombre de stationnements existants et additionnels.

Prévoir absolument pour chacune des institutions scolaires et privées, des trottoirs, des sentiers piétons et davantage d'espaces pour les bicyclettes.

16-04-04 Adoption et suivis des procès-verbaux du 2 mars et du 14 avril 2016

Modifications à apporter au procès-verbal du 2 mars 2016 :

Dans la résolution 16-CA-13, modifier le montant total des 4 cartes d'achat, qui est de 100 \$ (25 \$ l'unité), et non pas de 400 \$.

Retirer la résolution 16-CA-15, car elle a été adoptée lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA).

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Claret, D'UMENT APPUYÉE PAR M. Antoine Boivin-Paquet, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 2 mars 2016, tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Claret, D'UMENT APPUYÉE PAR M. Antoine Boivin-Paquet, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 14 avril 2016, tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Prise d'acte du procès-verbal de l'AGA, du 14 avril 2016

Les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (AGA).

16-04-05 Première période de questions et commentaires du public

Aucun point à signaler.

16-04-06 Nomination des dirigeants du conseil d'administration

Résolution 16-CA-20

Concernant la nomination d'un président d'élection

SUR PROPOSITION DE M^{me} Danièle Grondines, D'UMENT APPUYÉE PAR M. Gabriel Claret, IL EST RÉSOLU de nommer M^{me} Anne Pelletier, présidente d'élection, pour l'élection des dirigeants du conseil de quartier de Saint-Sacrement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution 16-CA-21

Concernant le poste de président du conseil de quartier de Saint-Sacrement

SUR PROPOSITION DE M^{me} Danièle Grondines, D'UMENT APPUYÉE PAR M. Antoine Boivin-Paquet, IL EST RÉSOLU de nommer M. Gabriel Claret, président du conseil de quartier de Saint-Sacrement. En l'absence d'autres candidats, M. Gabriel Claret est élu par acclamation.

Résolution 16-CA-22

Concernant le poste de vice-président du conseil de quartier de Saint-Sacrement

SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie-Christine Boulanger, D'UMENT APPUYÉE PAR M^{me} Izabel Amaral, IL EST RÉSOLU de nommer M^{me} Danièle Grondines, vice-présidente du conseil de quartier de Saint-Sacrement.

En l'absence d'autres candidats, M^{me} Danièle Grondines est élue par acclamation.

Résolution 16-CA-23

Concernant le poste de secrétaire du conseil de quartier de Saint-Sacrement

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Claret, D'UMENT APPUYÉE PAR

M^{me} Izabel Amaral, IL EST RÉSOLU de nommer M. Yvan Lajoie, secrétaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement.

En l'absence d'autres candidats, M. Yvan Lajoie est élu par acclamation.

Résolution 16-CA-24

Concernant le poste de trésorier du conseil de quartier de Saint-Sacrement

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairét, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Danièle Grondines, IL EST RÉSOLU de nommer M. Antoine Boivin-Paquet, trésorier du conseil de quartier de Saint-Sacrement.

En l'absence d'autres candidats, M. Antoine Boivin-Paquet est élu par acclamation.

16-04-07 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ **Comité mobilité durable et plan local de mobilité durable**

Voir la résolution 16-CA-25, concernant la facture de Mobili-T.

➤ **Brochure « Histoire de raconter »**

M. Michel Jutras est intéressé à prendre la relève de M^{me} Izabel Amaral pour la réalisation de la brochure.

➤ **PPU Pôle Belvédère et Comité de zonage**

Voir le point suivant.

➤ **Page Facebook du conseil de quartier**

M. Hugo Desrosiers est intéressé à prendre la relève de M. Jean-François Bélanger pour la mise à jour de la page Facebook.

➤ **Suivi de la rencontre du 7 avril, sur la circulation (Résolution)**

En l'absence de M. Kevin Bouchard, le point est remis à la prochaine rencontre.

16-04-08 Période du conseiller municipal

Erreur ! Source du renvoi introuvable. mentionne les faits se rapportant au quartier Saint-Sacrement lors des séances du Conseil municipal et du Conseil d'arrondissement. Le Centre des loisirs Saint-Sacrement a été mandaté par la Ville de Québec pour l'entretien et la surveillance des équipements récréatifs, jusqu'au 31 mars 2018.

Le [Schéma d'aménagement et de développement / révisé \(SAD\)](#) est entré en processus de révision, avant son adoption finale. Des séances d'information et d'audition sont prévues, en mai et en juin 2016. La densification urbaine devient un sujet particulièrement important.

En ce qui concerne le PPU Belvédère, la Ville de Québec n'a pas encore fait connaître les dates des séances de consultation publique. À titre indicatif, toutefois, une rencontre préparatoire pourrait avoir lieu, le 27 mai prochain, une séance publique, le 9 juin, et des séances d'audition, les 8 et 9 septembre 2016. Il est à noter que les délais initialement prévus ont été considérablement étendus. M^{me} Marie Lagier, conseillère en consultations publiques, a été mandatée par la Ville de Québec pour les séances de consultation.

M. Bussièrès fait également mention de la [Vision des déplacements à vélo](#) dans laquelle la Ville tient compte des commentaires de la consultation en ligne, réalisée en 2015. Il est également question d'une prochaine campagne de communication pour favoriser les comportements sécuritaires à vélo.

16-04-09 Deuxième période de questions et commentaires du public

Aucun point à signaler.

16-04-10 Trésorerie

Résolution 16-CA-25

Concernant les signataires des effets bancaires du conseil de quartier

Considérant l'élection du conseil d'administration à l'assemblée annuelle du 14 avril 2016;

Considérant qu'à l'assemblée du conseil d'administration, du 4 mai 2016, M. Gabriel Clairét a été élu président, M. Yvan Lajoie, secrétaire, et M. Antoine Boivin-Paquet, trésorier, du conseil de quartier;

Considérant que l'article 128 du Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont : le président, le secrétaire ou le trésorier;

SUR PROPOSITION DE M. Michel Jutras, D'UMENT APPUYÉE PAR M^{me} Izabel Amaral, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration, du conseil de quartier de Saint-Sacrement nomme M. Gabriel Clairét, président, M. Yvan Lajoie, secrétaire, et M. Antoine Boivin-Paquet, trésorier, signataires des effets bancaires du conseil de quartier de Saint-Sacrement, à compter du 4 mai 2016. Les noms de M. Pedro-Nel Marquez Patio et de M^{me} Danièle Grondines, doivent être retirés de la liste des signataires. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Facture de la présentation de Mobili-T, faite le 14 avril 2016 (Résolution)

Résolution 16-CA-26

Concernant le paiement de la facture de Mobili-T, pour la présentation faite, le 14 avril 2016, à l'assemblée générale annuelle

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairét, D'UMENT APPUYÉE PAR M. Antoine Boivin-Paquet, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 143,72 \$, pour la présentation des résultats du sondage, faite le 14 avril 2016, et d'émettre un chèque, du même montant, à l'ordre de Mobili-T. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Paiement de la secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 16-CA-27

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre, du 4 mai 2016

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, D'UMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 105 \$, pour la rédaction du procès-verbal, du 4 mai 2016, et d'émettre un chèque, du même montant, à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Autres dépenses et paiements à autoriser
Aucune dépense ou paiement à autoriser.

- État des revenus et des dépenses et solde bancaire
Point remis à la prochaine assemblée.

16-04-11 Information et correspondance

- [Travaux 2016 par la Ville dans l'arrondissement La Cité – Limoilou](#) sur le site Web de la Ville de Québec.

16-04-12 Divers

16-04-13 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairét, D'UMENT APPUYÉE PAR M. Hugo Desrosiers, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée, à 22 h 25. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signés

M. Gabriel Clairét
Président

M. Yvan Lajoie
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

Cinquième assemblée régulière, de l'année 2016, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 7 juin 2016, à 19 h, au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

| | |
|---|-----------------------|
| M. Gabriel Clairet | Président |
| M ^{me} Danièle Grondines | Vice-présidente |
| M. Yvan Lajoie | Secrétaire |
| M. Antoine Boivin-Paquet | Trésorier |
| M. Kevin Bouchard | Administrateur |
| M ^{me} Izabel Amaral | Administratrice |
| M ^{me} Marie-Christine Boulanger | Administratrice |
| M. Michel Jutras | Administrateur coopté |
| M. Hugo Desrosiers | Administrateur coopté |

Membre sans droit de vote :

| | |
|-------------------|--|
| M. Yvon Bussières | Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement |
|-------------------|--|

AUTRES PRÉSENCES :

| | |
|---------------------------------|---|
| M ^{me} Anne Pelletier | Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec |
| M ^{me} Lydia Lavoie | Conseillère en urbanisme, Ville de Québec |
| M ^{me} Jocelyne Séguin | Secrétaire de rédaction |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 4 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

| | | |
|-----------------|--|---------|
| 16-05-01 | Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 16-05-02 | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 05 |
| 16-05-03 | Consultation publique | 19 h 10 |
| | Règlement sur l'urbanisme, R.C.A1.V.Q 277, relativement à une autorisation personnelle, au Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), pour l'occupation du bâtiment situé au 1167, chemin Sainte-Foy. | |
| | 1. Présentation du projet de modification | |
| | 2. Questions et commentaires du public | |
| | 3. Questions, commentaires et recommandation des membres du conseil de quartier de Saint-Sacrement | |
| 16-05-04 | Adoption et suivis du procès-verbal du 4 mai | 19 h 20 |
| 16-05-05 | Première période de questions et commentaires du public | 19 h 25 |
| 16-05-06 | Suivi des dossiers et projets en cours | 19 h 30 |
| | ➤ Comité mobilité durable et plan local de mobilité durable | |
| | ➤ Brochure « Histoire de raconter » | |
| | ➤ PPU Pôle Belvédère et Comité de zonage | |
| | ➤ Page Facebook du conseil de quartier | |

| | | |
|----------|---|---------|
| | ➤ Projet de résolution concernant la sécurité et la circulation autour de l'École internationale de Saint-Sacrement | |
| 16-05-07 | Période du conseiller municipal | 21 h 00 |
| 16-05-08 | Adoption d'un calendrier pour le conseil de quartier | |
| 16-05-09 | Deuxième période de questions et commentaires du public | 21 h 15 |
| 16-05-10 | Trésorerie | 21 h 15 |
| | ➤ Paiement de la secrétaire de rédaction | |
| | ➤ Paiement d'une facture à Accès Transport viable | |
| | ➤ Facture de Mon Montcalm | |
| | ➤ Autres dépenses et paiements à autoriser | |
| | ➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire | |
| | ➤ Subvention pour dépenses de fonctionnement | |
| 16-05-11 | Information et correspondance | 21 h 25 |
| 16-05-12 | Divers | 21 h 25 |
| 16-05-13 | Levée de l'assemblée | 21 h 30 |

Procès-verbal

- 16-05-01 Ouverture de l'assemblée**
M. Gabriel Clairet, président, ouvre la réunion, qui a le quorum, à 19 h
- 16-05-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Ajout du point 16-05-08 et de deux sujets au point 16-05-10.
SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, DUMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 16-05-03 Consultation publique**
Règlement sur l'urbanisme, R.C.A1.V.Q 277, relativement à une autorisation personnelle, au Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), pour l'occupation du bâtiment, situé au 1167, chemin Sainte-Foy.
1. Présentation du projet de modification
2. Questions et commentaires du public
3. Questions, commentaires et recommandation des membres du conseil de quartier Saint-Sacrement
- RÉSOLUTION 16-CA-27**
Concernant la recommandation du conseil d'administration sur le règlement sur l'urbanisme, R.C.A1.V.Q 277, relativement à une autorisation personnelle, au centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), pour l'occupation du bâtiment, situé au 1167, chemin Sainte-Foy.
SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU de recommander au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'adopter le règlement R.C.A1.V.Q 277 accordant une autorisation personnelle au Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) pour l'occupation du bâtiment, situé au 1167, chemin Sainte-Foy. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 16-05-04 Adoption et suivis du procès-verbal du 4 mai**
SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, DUMENT APPUYÉE PAR M. Hugo Desrosiers, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 4 mai 2016. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 16-05-05 Première période de questions et commentaires du public**
M. Roger Boileau, ancien membre du conseil de quartier de Saint-Sacrement, a mis sur pied deux comités dont il assure la permanence, soit le réseau de bénévoles pour accueillir les nouveaux arrivants du quartier, ainsi que la bibliothèque du conseil de quartier, qui est située dans les locaux du Centre des loisirs Saint-Sacrement. La bibliothèque contient environ 40 documents, ainsi que des

références à des thèses de maîtrise et de doctorat portant sur le quartier. M. Boileau souhaite qu'une personne du conseil de quartier puisse agir à titre de répondant du conseil pour les deux comités. Il mentionne également que des bénévoles sont acceptés. M^{me} Izabel Amaral et M. Yvan Lajoie acceptent de faire partie du réseau des bénévoles.

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU que M. Antoine Boivin-Paquet soit mandaté, comme répondant du conseil du quartier de Saint-Sacrement, auprès de M. Roger Boileau, pour les comités Réseau des bénévoles pour accueillir les nouveaux arrivants dans le quartier et pour la Bibliothèque du quartier Saint-Sacrement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16-05-06 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ **Comité mobilité durable et plan local de mobilité durable**

M^{me} Danièle Grondines fait le point sur le sujet pour les nouveaux membres du conseil. En mars 2015, les membres du conseil d'administration ont adopté une résolution visant à créer un comité sur la mobilité durable. La formation de ce comité constituait une réponse à trois revendications successives de résidents du quartier. Le conseil a, par la suite, engagé deux firmes pour préparer ce plan. Les rédacteurs du rapport final prévoient remettre le rapport avant septembre. Le budget de 10 000 \$, alloué au départ par la Ville de Québec, a été réduit par la suite. Des commerces et des organismes ont été sollicités pour contribuer financièrement au projet. M. Yvan Lajoie a manifesté son intérêt pour la révision linguistique du document final.

➤ **Brochure « Histoire de raconter »**

M. Michel Jutras a pris connaissance des informations disponibles sur le comité de rédaction de la brochure. En format papier, la brochure constitue un moyen intéressant pour faire connaître le quartier, mais cette forme de publication demande beaucoup d'investissements personnels et financiers. D'autres formules sont possibles, comme un site internet ou un blog. M. Jutras mentionne qu'il a publié une cinquantaine d'articles sur un blog, intitulé « [L'Autre bord du lac](#) », portant sur le quartier où il est né, à La Tuque. M^{me} Grondines rappelle que, à l'origine, le projet devait porter sur les bâtiments patrimoniaux du quartier afin de les faire reconnaître comme bâtiments d'intérêt patrimonial par la Ville de Québec. M. Clairet tient à ajouter que les résidents souhaitent mieux connaître l'histoire de leur quartier. L'option de diffuser l'information sur le quartier par un autre moyen qu'une brochure serait également un beau projet, selon M. Kevin Bouchard, qui s'est montré intéressé à y participer. M^{me} Anne Pelletier mentionne que la Ville de Québec pourrait accorder un budget pour des activités de ce genre. Le projet se démarquerait de ce qui existait jusqu'à maintenant. M. Michel Jutras s'occupe de lancer le comité avec M. Yvan Lajoie et M. Hugo Desrosiers. M^{me} Izabel Amaral et M. Lajoie s'occupent de faire une partie du relevé patrimonial qui sera nécessaire pour la préparation du mémoire portant sur le Plan particulier d'urbanisme Pôle Belvédère.

➤ **PPU Pôle Belvédère et Comité de zonage**

M^{me} Danièle Grondines mentionne qu'une séance d'information portant sur le PPU Pôle Belvédère aura lieu, jeudi prochain, le 9 juin. M. Gabriel Clairet invite les membres du conseil à assister à la présentation. Ce sera utile pour la préparation du mémoire qui devra être rédigé pendant l'été. Le 8 septembre prochain, des séances d'audition des opinions et des réactions portant sur le PPU sont prévues à 13 h 30, à 16 h 30 et, de 17 h à 22 h. Le lieu n'est pas encore connu. La consultation publique officielle aura lieu en décembre. Le PPU devrait être adopté en janvier ou février 2017. Selon M. Bussièrès, la Ville nous assure que le PPU sera conforme au schéma d'aménagement. M. Clairet indique qu'un comité formel doit commencer à travailler le plus tôt possible à la rédaction du mémoire que souhaite présenter le conseil de quartier. Il propose de convoquer une rencontre, après le 9 juin, avec les personnes intéressées à faire partie du comité, soit : M^{me} Marie-Christine Boulanger, M^{me} Danièle Grondines, M. Yvan Lajoie et M^{me} Izabel Amaral.

➤ **Page Facebook du conseil de quartier**

M. Hugo Desrosiers a rencontré M. Jean-François Bélanger qui s'occupait précédemment de la page *Facebook*. M. Desrosiers se dit prêt à publier sur *Facebook*, mais il voudrait convenir d'une façon de fonctionner. Les projets de publication devront être soumis à M. Claret ou à M^{me} Grondines. M. Desrosiers mentionne qu'il pourrait publier sur l'émission *Viens faire un tour*, qui portait, récemment, sur Emmanuel Bilodeau et François Morency, tous deux originaires du quartier Saint-Sacrement.

➤ **Projet de résolution** portant sur la sécurité et la circulation autour de l'École internationale de Saint-Sacrement

M. Gabriel Claret fait un bref historique sur le sujet et mentionne la rencontre qui a eu lieu, le 7 avril dernier, sur la sécurité et la circulation automobile autour de l'école. Pour y donner suite, M. Kevin Bouchard a rédigé une résolution dans laquelle il rappelle les principaux événements et l'implication des parents de l'école. Il mentionne les incohérences dans les limites de vitesse affichées et le sentiment d'insécurité qui en résulte. L'accident mortel d'un, survenu au coin du Chemin Sainte-Foy et de la rue Eymard, n'a certes pas aidé à augmenter le sentiment de sécurité chez les parents.

Résolution

Attendu que les représentants du Bureau du transport de la Ville de Québec et de l'arrondissement La Cité-Limoilou ont accepté de rencontrer les administrateurs du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, la direction de l'École internationale de Saint-Sacrement et les représentants de l'Organisme de participation des parents, le 7 avril dernier ;

Attendu que les représentants de la Ville de Québec ont expliqué, à cette occasion, leur vision quant à la sécurité des piétons et des cyclistes autour de l'École internationale de Saint-Sacrement et qu'ils ont expliqué les changements récents apportés et ceux qui sont à venir en vue de réaliser cette vision ;

Attendu que les représentants de la Ville de Québec se sont montrés attentifs aux préoccupations que les administrateurs du Conseil de quartier, la direction de l'école et les représentants de l'Organisme de participation des parents, ont manifesté quant à la sécurité des piétons et des cyclistes autour de l'école, à leur souhait que les écoliers, les parents et les citoyens du quartier se sentent suffisamment en sécurité pour adopter des modes de transport actifs dans leurs déplacements vers l'école et à leur demande que les automobilistes circulant dans le quartier, notamment de transit, soient mieux sensibilisés et avertis de la présence de piétons et de cyclistes autour de l'École internationale de Saint-Sacrement.

Il est résolu de :

1. Remercier les représentants de la Ville de Québec pour cette rencontre constructive et de souligner l'écoute et l'ouverture dont ils ont fait preuve ;
2. Saluer leur engagement à limiter la vitesse à 30 km/h sur le chemin Sainte-Foy devant l'École internationale de Saint-Sacrement, à revoir la disposition de certains panneaux de signalisation autour de l'école et à favoriser la surveillance policière autour de l'école ;
3. Réitérer aux représentants de la Ville de Québec que certains manques sont constatés dans les mesures réalisées jusqu'à maintenant et qu'il est essentiel que des actions supplémentaires soient entreprises le plus tôt possible ;
4. Demander aux représentants de la Ville de Québec de limiter la vitesse à 30 km/h sur l'avenue Marguerite-Bourgeoys, entre la rue Frontenac et le boulevard de l'Entente, notamment parce que ce tronçon sert de lien aux élèves de l'école entre le parc Saint-Sacrement et l'École Saint-Sacrement, qu'il se trouve à proximité d'un lien autoroutier, qu'il s'agit d'une avenue exceptionnellement large et qu'elle est empruntée par de nombreux automobilistes qui n'habitent pas le quartier et qui sont insuffisamment avertis quant à la présence d'une école et d'un parc ;
5. Demander aux représentants de la Ville de Québec d'installer des bollards aux traverses piétonnes situées à l'intersection de l'avenue Marguerite-Bourgeoys et de la rue Frontenac, à l'intersection du boulevard de l'Entente et de l'avenue Marguerite-Bourgeoys, à l'intersection de la rue Barrin et de l'avenue Marguerite-Bourgeoys, à l'intersection de la rue Garnier et de l'avenue Eymard, à l'intersection de la rue Frontenac et de l'avenue Eymard, afin d'avertir les automobilistes quant à la présence de piétons vulnérables dans le secteur et de favoriser le respect des piétons et leur sentiment de sécurité ;

6. Demander aux représentants de la Ville de Québec un marquage au sol systématique des passages piétons, sur tous les côtés de l'intersection, aux intersections qui se trouvent à proximité de l'École internationale de Saint-Sacrement, en particulier celles qui sont situées sur la rue Frontenac, sur l'avenue Eymard et sur le boulevard de l'Entente, afin d'avertir les automobilistes quant à la présence des piétons dans le secteur et de favoriser le respect des piétons et leur sentiment de sécurité ;
7. Rappeler aux représentants de la Ville de Québec que nous considérons souhaitable que des corridors scolaires permanents soient mis en place.

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU d'adopter la résolution concernant la sécurité et la circulation autour de l'École internationale de Saint-Sacrement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16-05-07 Période du conseiller municipal

Erreur ! Source du renvoi introuvable. mentionne les faits se rapportant au quartier Saint-Sacrement qui ont fait l'objet de discussions lors des séances du Conseil municipal et du Conseil d'arrondissement. Il fait mention d'une autorisation de versement d'un montant de 611 \$, soit la moitié du budget demandé pour défrayer les coûts de fonctionnement du Conseil de quartier de Saint-Sacrement.

En ce qui concerne le PPU, les trois conseils limitrophes ont chacun un secteur qui sera particulièrement visé par l'implantation du Programme particulier d'urbanisme (PPU). Pour le quartier Saint-Sacrement, c'est principalement l'intersection des rues Belvédère et René-Lévesque, qui deviendra un pôle de densification important, avec une tour à logements. Les promoteurs sont connus et n'attendent qu'une autorisation pour démarrer leur projet.

Sur le plan de la mobilité durable, on note des aspects intéressants pour le quartier avec le développement des axes piétonniers et cyclables, à la Cité verte et dans le coteau Sainte-Genève. M. Bussièrès fera parvenir aux membres du conseil la documentation qu'il a présentée sur le PPU.

16-05-08 Adoption d'un calendrier pour le conseil de quartier

Les prochaines assemblées générales auront lieu les mardi, 6 septembre, 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre 2016.

16-05-09 Deuxième période de questions et commentaires du public

M. Gabriel Clairet mentionne que M. Paul Boudreau devait assister à la rencontre de ce soir pour présenter son projet relatif à l'installation d'une « boîte à livres », dans le parc Notre-Dame de Bellevue. M. Bussièrès en a été informé.

16-05-10 Trésorerie

➤ **Paiement de la secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 16-CA-28

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 7 juin 2016

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 85 \$, pour la rédaction du procès-verbal, du 7 juin 2016, et d'émettre un chèque, du même montant, à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Paiement d'une facture à Transport Accès viable**

RÉSOLUTION 16-CA-29

Concernant le paiement d'une facture de 1 000 \$ à Accès Transport viable.

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Antoine Boivin-Paquet, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 1 000 \$ à Accès Transport viable pour la tenue des groupes de discussion sur la mobilité durable. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Facture de Mon Montcalm**

RÉSOLUTION 16-CA-30

Concernant le paiement de 250 \$ à Média Haute Ville pour le renouvellement de la page du Conseil de quartier sur le site de Mon Montcalm.

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Antoine Boivin-Paquet, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 250 \$, plus taxes, à Média Haute Ville, pour le renouvellement de la page du Conseil de quartier sur le site de Mon Montcalm. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

La facture nous sera transmise en septembre.

➤ **Autres dépenses et paiements à autoriser**

Aucune autre dépense à autoriser.

➤ **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

L'état des revenus et dépenses n'est pas encore disponible. M. Antoine Boivin-Paquet n'a pas encore obtenu les autorisations requises pour le compte bancaire.

➤ **Subvention pour dépenses de fonctionnement**

Un premier versement de 611 \$ a été autorisé par la Ville de Québec.

16-05-11 Information et correspondance

Aucun point à signaler.

16-05-12 Divers

Aucun point à signaler.

16-05-13 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h30. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Gabriel Clairet
Président

M. Yvan Lajoie
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

Sixième assemblée régulière de l'année 2016 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 6 septembre 2016 à 19 h, au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

| | |
|---|-----------------------|
| M. Gabriel Clairet | Président |
| M ^{me} Danièle Grondines | Vice-présidente |
| M. Yvan Lajoie | Secrétaire |
| M. Antoine Boivin-Paquet | Trésorier |
| M. Kevin Bouchard | Administrateur |
| M ^{me} Marie-Christine Boulanger | Administratrice |
| M. Michel Jutras | Administrateur coopté |
| M. Hugo Desrosiers | Administrateur coopté |

Membre sans droit de vote :

| | |
|-------------------|--|
| M. Yvon Bussières | Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement |
|-------------------|--|

ABSENCE :

AUTRES PRÉSENCES :

| | |
|---------------------------------|---|
| M ^{me} Anne Pelletier | Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec |
| M ^{me} Jocelyne Séguin | Secrétaire de rédaction |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus 2 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

| | | |
|-----------------|---|---------|
| 16-06-01 | Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 16-06-02 | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 05 |
| 16-06-03 | Adoption et suivis du procès-verbal du 7 juin 2016 | 19 h 10 |
| 16-06-04 | Première période de questions et commentaires du public | 19 h 20 |
| 16-06-05 | Suivi des dossiers et projets en cours | 19 h 30 |
| | ➤ Présentation et approbation du mémoire sur le PPU du Pôle Belvédère. | |
| | ➤ Nouveau projet « Histoire de raconter » | |
| | ➤ Comité mobilité durable et plan local de mobilité durable (point d'information) | |
| | ➤ Page Facebook du conseil de quartier | |
| 16-06-06 | Période du conseiller municipal | 20 h 35 |
| 16-06-07 | Deuxième période de questions et commentaires du public | 20 h 45 |
| 16-06-08 | Trésorerie | 20 h 50 |
| | ➤ Paiement du secrétaire de rédaction | |
| | ➤ Autres dépenses et paiements à autoriser | |
| | ➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire | |

| | | |
|----------|-------------------------------|---------|
| 16-06-09 | Information et correspondance | 20 h 55 |
| 16-06-10 | Divers | 20 h 55 |
| 16-06-11 | Levée de l'assemblée | 21 h 05 |

Procès-verbal

16-06-01 Ouverture de l'assemblée

M. Gabriel Clairét, président, ouvre la réunion qui a le quorum à 19 h. M. Clairét nous informe que M^{me} Izabel Amaral a obtenu un poste de professeure à Sudbury. Elle a donné sa démission comme administratrice du conseil de quartier, il y a un peu plus de deux semaines.

16-06-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Trois éléments sont ajoutés au point Divers.

SUR PROPOSITION DE M. Hugo Desrosiers, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Danièle Grondines, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16-06-03 Adoption et suivis du procès-verbal du 7 juin 2016

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 7 juin 2016, tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16-06-04 Première période de questions et commentaires du public

M^{me} Lyse Santerre, du bureau de circonscription de M. Jean-Yves Duclos, Député de Québec et Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, est intéressée à connaître l'opinion du conseil du quartier de Saint-Sacrement sur le PPU Belvédère. Elle mentionne particulièrement l'absence de services de proximité, comme une épicerie dans le quartier Saint-Sacrement. Elle s'interroge sur le fait qu'il n'en soit pas question dans le PPU. M. Clairét indique que le mémoire, préparé par le conseil de quartier de Saint-Sacrement, n'en parle pas, notamment parce que la Ville de Québec n'a pas rendu accessible les documents qu'elle a préparés sur l'état actuel du secteur. Pour le moment, le PPU n'aborde pas ce type de préoccupations et il s'agit là d'une lacune.

16-06-05 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ Nouveau projet « Histoire de raconter »

M. Michel Jutras dépose le document d'avant-projet qu'il a préparé concernant le sujet en titre. Il compare les avantages de mettre en place un groupe Facebook, ainsi qu'un blogue, avec ceux du projet initial d'une brochure papier, ou encore, avec ceux de la page Facebook actuelle ou d'un site Web. Il s'ensuit une discussion sur les avantages et inconvénients de chaque formule. M^{me} Céline Fabries, directrice de l'information du journal Mon Montcalm, nous fait part de la popularité des photos anciennes publiées sur le site de Monmontcalm.com. Un échange a eu lieu sur la collaboration possible entre Mon Montcalm et le Conseil de quartier.

RÉSOLUTION 16-CA-33

Concernant le projet « Histoire de raconter »

SUR PROPOSITION DE M^{me} Danièle Grondines, DUMENT APPUYÉE PAR M. Antoine Boivin-Paquet, IL EST RÉSOLU de créer un prototype « Histoire à raconter » relatif au quartier Saint-Sacrement pour un Groupe Facebook et pour un blogue. M. Michel Jutras en sera le responsable et il présentera le projet à la prochaine rencontre du conseil de quartier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Présentation et approbation du mémoire sur le PPU du Pôle Belvédère.**

Trois rencontres du comité de travail ont eu lieu au cours de l'été. Le comité était formé de : M. Yvan Lajoie, M^{me} Marie-Christine Boulanger, M^{me} Izabel Amaral, M^{me} Danièle Grondines, M.

Gabriel Clairet, ainsi que de deux citoyens, M. Martin Roy et M. Pierre Lefebvre. Chacun a apporté sa contribution à la rédaction d'un mémoire que M. Clairet a soumis à la Ville de Québec en vue des auditions sur le PPU. Pour le bénéfice des personnes présentes à l'assemblée, M. Clairet distribue des extraits des recommandations qui figurent dans le mémoire.

M. Clairet remercie les membres du comité pour le travail accompli. Il mentionne qu'un délai supplémentaire a été obtenu pour le dépôt du mémoire. Au lieu du 1^{er} septembre, le mémoire a pu être déposé le 7 septembre. Une présentation *Power Point* du mémoire est prévue le 8 septembre, en après-midi, par M. Clairet.

M. Kevin Bouchard, M. Michel Jutras, M. Hugo Desrosiers, M. Antoine Boivin-Paquet et M^{me} Danièle Grondines ont pris connaissance du mémoire et en soulignent la très grande qualité. M^{me} Boulanger et M. Lajoie font de même tout en émettant la réserve que le mémoire aurait pu être plus fouillé et plus critique, si les membres avaient eu plus de temps à consacrer à la rédaction de leur section du mémoire. M^{me} Boulanger signale qu'il aurait été intéressant de partager les points de vue avec les autres conseils de quartier et d'harmoniser les positions.

M^{me} Anne Pelletier mentionne que les mémoires déposés par chacun des conseils de quartier seront disponibles en ligne sur le site de la Ville de Québec dès vendredi.

M. Yvon Bussièrès tient également à souligner la qualité du mémoire ainsi que son professionnalisme. Il mentionne, par ailleurs, qu'il n'a relevé aucune contradiction entre les mémoires des conseils de quartier dont il a pris connaissance. M. Bussièrès fera également une présentation, le 8 septembre, en soirée.

Mme Pelletier fera parvenir l'ordre du jour du 8 septembre aux membres du conseil.

RÉSOLUTION 16-CA-34

Concernant l'adoption du mémoire sur le PPU du Pôle Belvédère

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Danièle Grondines, IL EST RÉSOLU d'adopter le mémoire déposé par le conseil de quartier de Saint-Sacrement relativement au Programme particulier d'urbanisme – Pôle Belvédère. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Comité mobilité durable et plan local de mobilité durable**

Le rapport préliminaire est parvenu au conseil de quartier le 23 juillet 2016. Transports Accès viables prépare la version finale du rapport. Une présentation est prévue prochainement au comité de développement durable. L'adoption du rapport sera à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du conseil.

➤ **Page Facebook du conseil de quartier**

M. Hugo Desrosiers mentionne que la première publication, depuis les vacances d'été, a eu lieu aujourd'hui, le 6 septembre 2016, sur la page Facebook.

16-06-06 Période du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès mentionne qu'il n'a pas été question du quartier Saint-Sacrement à la réunion du conseil municipal du 29 août dernier. Par contre, à celle du Conseil d'arrondissement de la Cité-Limoilou, qui a eu lieu le 15 août, trois règlements ont été adoptés. Le premier concerne le retrait de deux aires de stationnement sur la rue De Vimy. Le second, qui fait suite à la consultation publique du 4 mai dernier, concerne le stationnement de l'ancien Collège de Bellevue, au 1605, Chemin Ste-Foy où quatre cases de stationnement ont été retirées. De plus, on ajoutera sur le site : des sentiers piétonniers, des aires de stationnement pour vélos de même que des feuillus et des conifères. Un second règlement, concernant le 1605, Chemin Ste-Foy, sera adopté à la prochaine séance du conseil. Finalement, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CVAC) a obtenu l'autorisation de poursuivre ses activités.

M. Bussièrès mentionne que l'événement *Saint-Sacrement en fête*, qui a eu lieu le 27 août dernier, a connu un franc succès. Il offre ses félicitations aux organisateurs et ses remerciements aux bénévoles.

16-06-07 Deuxième période de questions et commentaires du public

Aucune question.

16-06-08 Trésorerie

➤ **Paiement du secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 16-CA-35

Concernant le paiement des frais de secrétariat, pour la rencontre du 6 septembre 2016

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU de payer une facture de 85 \$, pour la rédaction du procès-verbal, du 6 septembre 2016, et d'émettre un chèque, au même montant, à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Autres dépenses et paiements à autoriser**

RÉSOLUTION 16-CA-36

Concernant le paiement d'une facture de 22,86 \$, pour des articles de bureau

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DUMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 22,86 \$, de Bureau en gros, présentée par M. Gabriel Clairet, pour l'achat d'articles ayant servi à la préparation du mémoire relatif au PPU Belvédère. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

Le solde actuel est de 2 745,33 \$.

16-06-09 Information et correspondance

➤ Courriel envoyé par le président à la Directrice de l'école internationale Saint-Sacrement avec le texte de la résolution, adoptée le 7 juin 2016.

➤ Invitation : Table ronde, le 8 septembre 2016, aux Loisirs Montcalm : « La consultation publique : un mécanisme à revoir à Québec », 19 h.

16-06-10 Divers

➤ **Sondage sur la participation citoyenne**

M^{me} Marie-Christine Boulanger dépose un bilan du sondage sur la connaissance de l'existence du PPU Belvédère et sur le degré de la participation citoyenne à ce projet de la Ville de Québec, réalisé le 27 août dernier, lors de l'événement Saint-Sacrement en fête. On note que 21 citoyens et citoyennes ont répondu au sondage et que d'autres personnes ont fait part de leurs commentaires aux membres du conseil de quartier présents.

Sur les 21 participants, 15 n'avaient pas entendu parler du PPU Belvédère. Presque tous, toutefois, ont convenu que les sujets abordés étaient importants pour diversifier et rendre le quartier plus attrayant. M. Clairet souligne qu'il faut absolument que les gens du quartier puissent être informés personnellement du contenu du PPU Belvédère.

Parmi les autres sujets du sondage abordés par les citoyens, M^{me} Boulanger mentionne le retrait du parcours 10, par le RTC, l'absence de campagne d'information concernant l'éradication de l'herbe à poux, le manque de cases et la durée limitée des stationnements à proximité du Centre communautaire Saint-Sacrement.

➤ **Articles de journaux**

M. Lajoie a pris connaissance de plusieurs articles de journaux qui traitent de problèmes relatifs au quartier Saint-Sacrement et au PPU Belvédère. Il en communiquera les références aux membres du conseil.

➤ **Calendrier des assemblées régulières 2016-2017**

M^{me} Anne Pelletier dépose le calendrier des prochaines assemblées régulières du conseil de quartier. Outre les dates adoptées lors de la dernière assemblée, le calendrier contient des

propositions pour la première moitié de 2017. Les assemblées se tiendront au Centre des loisirs Saint-Sacrement (CLSS). Le lieu reste à confirmer pour avril, mai et juin 2017.

Calendrier des assemblées du conseil de quartier 2016-2017

Mardi 4 octobre 2016 - CLSS

Mardi 1er novembre 2016 - CLSS

Mardi 6 décembre 2016 - CLSS

Mardi 17 janvier 2017 - CLSS

Mardi 7 février 2017 - CLSS

Mardi 7 mars 2017 - CLSS

Mardi 4 avril 2017 (AGA) - À confirmer

Mardi 2 mai 2017 - À confirmer

Mardi 6 juin 2017 - À confirmer

16-06-11 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M^{me} Danièle Grondines DÛMENT APPUYÉE PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 05. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

M. Gabriel Clairét
Président

M. Yvan Lajoie
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

Septième assemblée régulière de l'année 2016 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 4 octobre 2016, à 19 h, au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

| | |
|---|-----------------------|
| M. Gabriel Clairet | Président |
| M ^{me} Danièle Grondines | Vice-présidente |
| M. Antoine Boivin-Paquet | Trésorier |
| M ^{me} Marie-Christine Boulanger | Administratrice |
| M. Michel Jutras | Administrateur coopté |
| M. Hugo Desrosiers | Administrateur coopté |

Membre sans droit de vote :

| | |
|-------------------|--|
| M. Yvon Bussièrès | Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement |
|-------------------|--|

ABSENCE :

| | |
|-------------------|----------------|
| M. Kevin Bouchard | Administrateur |
| M. Yvan Lajoie | Secrétaire |

AUTRES PRÉSENCES :

| | |
|---------------------------------|---|
| M ^{me} Anne Pelletier | Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec |
| M ^{me} Jocelyne Séguin | Secrétaire de rédaction |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 2 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

| | | |
|-----------------|---|---------|
| 16-07-01 | Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 16-07-02 | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 05 |
| 16-07-03 | Adoption et suivis du procès-verbal du 6 septembre 2016 | 19 h 10 |
| 16-07-04 | Première période de questions et commentaires du public | 19 h 20 |
| 16-07-05 | Suivi des dossiers et projets en cours | 19 h 30 |
| | ➤ Présentation du « démonstrateur » <i>Histoire à Raconter</i> | |
| | ➤ Résolution pour approuver la page Facebook et le blogue <i>Saint-Sacrement illustré</i> et désigner les administrateurs de ces deux outils de diffusion de l'histoire et du patrimoine du quartier ainsi qu'une résolution pour un projet d'initiatives | |
| | ➤ Dépôt du rapport final d'Accès transports viables sur le <i>Plan local de mobilité durable</i> (PLMD_CQSS) et projet de résolution | |
| | ➤ Projet de résolution des Conseils de quartier sur le projet de loi 109 | |
| | ➤ Projet de résolution sur le <i>Programme particulier d'urbanisme Pôle Belvédère</i> en collaboration avec les Conseils de quartier de Sillery et Montcalm | |
| | ➤ Questions et sujets soumis par les administrateurs – Colloque <i>Vision Patrimoine, Ça marche Doc</i> | |
| | ➤ Page Facebook du conseil de quartier | |

| | | |
|----------|---|---------|
| 16-07-06 | Période du conseiller municipal | 20 h 30 |
| 16-07-07 | Deuxième période de questions et commentaires du public | 20 h 45 |
| 16-07-08 | Trésorerie | 21 h 05 |
| | ➤ Paiement de la secrétaire de rédaction | |
| | ➤ Autres dépenses et paiements à autoriser | |
| | ➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire | |
| | ➤ Bilan du financement du <i>Plan local de mobilité durable</i> | |
| 16-07-09 | Information et correspondance | 21 h 20 |
| 16-07-10 | Divers | 21 h 20 |
| | Fonctionnement du conseil | |
| 16-07-11 | Levée de l'assemblée | 21 h 30 |

Procès-verbal

- 16-07-01 Ouverture de l'assemblée**
M. Clairet, président, ouvre la réunion, qui a le quorum, à 19 h.
- 16-07-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Quelques sujets sont ajoutés à l'ordre du jour.
SUR PROPOSITION DE M. Hugo Desrosiers, D'UMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 16-07-03 Adoption et suivis du procès-verbal du 6 septembre 2016**
Des corrections à apporter aux pages 3, 5, 6.
SUR PROPOSITION DE M. Hugo Desrosiers, D'UMENT APPUYÉE PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 6 septembre 2016, tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 16-07-04 Première période de questions et commentaires du public**
M. St-Cyr, du quartier Notre-Dame-des-Laurentides, assiste à l'assemblée pour prendre connaissance du déroulement des assemblées du conseil de quartier Saint-Sacrement.
- 16-07-05 Suivi des dossiers et projets en cours**
- **Présentation du « démonstrateur » *Histoire à Raconter***
M. Jutras nous fait part de la démarche de création de la page Facebook et du blogue et nous en présente le contenu.
 - **Résolution pour approuver la page Facebook et le blogue *Saint-Sacrement illustré* et désigner les administrateurs de ces deux outils de diffusion de l'histoire et du patrimoine du quartier ainsi qu'une résolution pour un projet d'initiative**
Facebook et le blogue *Saint-Sacrement illustré*
M. Clairet soumet la résolution suivante à l'attention des membres du conseil.

RÉSOLUTION 16-CA-37

Concernant l'approbation de la page Facebook et du blogue *Saint-Sacrement illustré* et désignation des administrateurs

Attendu que le projet « Saint-Sacrement illustré », présenté par Michel Jutras, contribue à rendre attrayants et interactifs des éléments significatifs de l'histoire du quartier Saint-Sacrement et que cela correspond aux objectifs du Conseil de quartier;

Attendu que ce projet permet de mettre à profit les ressources de la communauté et qu'il donne l'occasion à des résidents du quartier de proposer des articles et des chroniques en relation avec l'histoire et le patrimoine du quartier Saint-Sacrement;

SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie-Christine Boulanger, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Antoine Boivin-Paquet, IL EST RÉSOLU :

- que le Conseil approuve la page Facebook et le blogue « Saint-Sacrement illustré » comme outils de diffusion de l'histoire et du patrimoine du quartier;
- que M. Michel Jutras agisse comme coordonnateur du projet intitulé Saint-Sacrement illustré et qu'il soit accompagné par deux autres membres administrateurs pour le seconder dans sa tâche, soit M. Antoine Boivin-Paquet et M. Hugo Desrosiers;
- que le Conseil de quartier défraye les déplacements et les frais relatifs à l'acquisition des éléments pertinents pour la préparation du contenu des deux outils de diffusion : blogue et page Facebook, selon le budget voté par le Conseil de quartier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Le blogue ainsi que la page sont accessibles aux adresses suivantes :

Blogue : <https://saint-sacrement-illustre.blogspot.ca>

Page Facebook: <https://www.facebook.com/groups/saintsacrementillustre/>

Projet d'initiative

M^{me} Pelletier a informé le conseil de quartier que les projets d'initiatives doivent être présentés, cette année, plus tôt que prévu. La date limite est le 1^{er} novembre. À la demande de M. Clairet, M. Jutras a préparé la demande de soutien financier suivante :

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

Projet d'initiatives culturelles

Conseil de quartier Saint-Sacrement

La demande est présentée par le Conseil de quartier Saint-Sacrement

Personne-ressource : Michel Jutras, administrateur

Titre du projet : *Saint-Sacrement illustré*

- Créer un blogue (avec *Blogger de Google*) sur l'histoire du quartier Saint-Sacrement doublé d'une page « Groupe », sur Facebook.
- Un titre original pour le projet (le même titre pour le blogue et la page « Groupe », sur Facebook) : *Saint-Sacrement illustré*.
- Faire connaître le blogue sur la page « Groupe Facebook », sur la page Facebook du Conseil de quartier et sur le site web de la Ville de Québec (onglet du Conseil de quartier).
- Se servir de la page « Groupe Facebook » pour publier des photos anciennes du quartier, solliciter et recevoir les photos anciennes des membres avec leurs commentaires, etc.
- Confier la gestion du blogue et de la page « Groupe Facebook » à un ou des administrateurs nommé (s) par le Conseil de quartier.
- Publier un article par mois, documenté et illustré et informer les membres du « Groupe Facebook » de la publication d'un nouvel article sur le blogue.
- Solliciter des collaborateurs pour le contenu des articles : historiens, étudiants, résidents du quartier.
- Encourager les citoyens à remettre au conseil de quartier des photos anciennes personnelles et des documents concernant l'histoire locale et publier, dans une section spéciale du blogue, des articles sur des sujets s'y rapportant.

Les objectifs

- Faire connaître l'histoire du quartier, histoire ancienne, occupation, géographie, bâtiments et lieux patrimoniaux, personnages historiques, communautés et institutions, commerces et services
- Favoriser la participation des citoyens à la diffusion de l'histoire du quartier, photographies anciennes, maisons familiales, histoires de famille
- Participer au développement du sentiment d'appartenance au quartier

Les moyens

Le « Groupe Facebook »

Facebook permet de créer des groupes d'affinités où les personnes intéressées peuvent demander à être membres. Les paramètres de confidentialité du groupe sont définis par l'administrateur qui

peut choisir d'approuver les demandes pour devenir membre et les demandes de publications, supprimer des commentaires inappropriés, etc.

Avantages : facilite la participation des citoyens et permet de créer des albums, photos thématiques, etc.

Le blogue

Le blogue est habituellement consacré à un thème en particulier, comme l'histoire. Il est créé par un administrateur en son nom, ou au nom d'un groupe d'intérêt, par exemple le Conseil de quartier.

Avantages : permet de publier des articles plus complets, avec photos et hyperliens. Contenu indexé dans les moteurs de recherche. Le nombre de pages consultées est affiché sur le blogue. Coût minime.

Coût du projet : 2 500 \$

- mandats de recherches thématiques incluant les recherches iconographiques pour la production de contenu sur l'architecture, le développement urbain, les personnages historiques, les événements majeurs, les commerces, l'histoire ancienne. Mandats en sous-traitance. 2 000 \$
- frais de reproduction : 350 \$
- frais de déplacements : 150 \$

Montant assumé par le Conseil de quartier : 300 \$

Montant de la subvention demandée : 2 200 \$

RÉSOLUTION 16-CA-38

Concernant le dépôt d'une demande de projet d'initiatives, pour 2016

Attendu que le Conseil de quartier Saint-Sacrement entend développer le projet « Saint-Sacrement illustré »,

SUR PROPOSITION DE M^{me} Danièle Grondines, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU de présenter un projet d'initiatives pour l'année 2016 concernant le projet « Saint-Sacrement illustré ».

➤ **Dépôt du rapport final d'Accès transports viables sur le Plan local de mobilité durable du quartier Saint-Sacrement (PLMD_CQSS) et projet de résolution**

M. Claret soumet les résolutions suivantes à l'attention des membres du conseil.

RÉSOLUTION 16-CA-39

Concernant le dépôt du rapport final d'Accès transports viables sur le Plan local de mobilité durable du quartier Saint-Sacrement (PLMD_CQSS)

Attendu que le rapport final intitulé : « Plan local de mobilité durable du quartier Saint-Sacrement », préparé par Accès transports viables, a été présenté au Comité de mobilité durable, le 13 septembre dernier. Ce comité, mis sur pied par le Conseil de quartier pour coordonner le projet, a collaboré à l'ensemble de la démarche ;

Attendu qu'Accès transports viables a terminé la révision du rapport final et l'a déposé le 3 octobre 2016 ;

Attendu que le mémoire déposé par le Conseil de quartier, le 8 septembre dernier, indiquait que les problématiques relatives à la mobilité durable dans le quartier seraient disponibles pour diffusion après l'assemblée régulière du Conseil, le 4 octobre 2016 ;

Attendu qu'il est important de présenter ce rapport aux représentants de la Ville de Québec, responsables du *Programme particulier d'urbanisme du Pôle Belvédère*, afin qu'ils puissent identifier les interventions qui pourraient être souhaitables pour rendre le quartier davantage sécuritaire et attractif sur le plan de la mobilité durable ;

SUR PROPOSITION DE M. Hugo Desrosiers, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Antoine Boivin-Paquet, IL EST RÉSOLU :

- que le Conseil **prenne acte du dépôt** de ce rapport final et qu'il le diffuse largement aux personnes qui ont participé au sondage, aux groupes de discussion et aux citoyennes et citoyens du quartier, en le rendant disponible sur le site Internet du Conseil de quartier ;
 - que le Conseil appuie les orientations proposées dans ce rapport ;
 - que des démarches soient entreprises, avant le projet de règlement sur le Programme particulier d'urbanisme du Pôle Belvédère, pour présenter aux représentants de la Ville de Québec **les priorités** d'interventions sur le plan du développement durable dans le quartier.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 16-CA-40

Concernant les orientations du Conseil de quartier sur la mobilité durable et une concertation sur ces orientations

Attendu que le Conseil de quartier entend favoriser les déplacements actifs dans le quartier ;
 Attendu que le Conseil veut faire connaître des actions prioritaires, autres que les recommandations énoncées dans le mémoire du Conseil sur le *Programme particulier d'urbanisme*, du 8 septembre dernier, et dans le rapport d'Accès transports viables ;

SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie-Christine Boulanger, DUMENT APPUYÉE PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU

- que le Conseil fasse connaître son intention de faire du quartier Saint-Sacrement un quartier favorisant d'abord les déplacements actifs, c'est-à-dire les déplacements à pied, à vélo ou en transport en commun ;
- que le Conseil fasse connaître son intention de faire du quartier Saint-Sacrement un lieu agréable à vivre pour les citoyens avant d'être un quartier de transit, en redonnant partout une priorité aux piétons et aux cyclistes ;
- que le Conseil demande à la Ville d'analyser les actions émanant du rapport de mobilité durable et des actions suivantes du Conseil de quartier:

En priorité :

- Des mesures de sensibilisation aux vitesses excessives sur les voies problématiques (au-delà de 50 km/h) et des mesures de « sécurisation » dans toutes les intersections problématiques signalées dans le rapport.
- Des mesures visant à sécuriser les zones autour des écoles (ce qui comprend les voies et les intersections que les enfants empruntent pour venir à l'école) ainsi que les zones commerciales qui doivent être accessibles à pied pour tous ;

En second lieu, évaluer la possibilité de mettre en œuvre d'autres actions susceptibles d'améliorer la sécurité des déplacements, des infrastructures et de la signalisation :

- Modifier toutes les intersections problématiques pour assurer la sécurité de tous et accorder la priorité aux piétons et aux cyclistes
- Implanter la limite de vitesse de 30 km/h dans les rues résidentielles et les rues proches des écoles et des parcs, avec ajout de bollards, de chicanes et d'îlots centraux ;
- Envisager de créer un lien cyclable plus direct Est-Ouest (Chemin Sainte-Foy);
- Envisager d'ajouter une « phase partagée » au signal piéton (avec interdiction de tourner à droite, au feu rouge), pour réduire le temps d'attente des piétons et améliorer la fluidité du trafic aux intersections problématiques sur le Chemin Sainte-Foy et le boulevard René-Lévesque ;
- Repenser la circulation sur la rue Joffre de façon à assurer la sécurité des piétons ;
- Dynamiser et aménager différemment l'avenue Marguerite-Bourgeoys : piste cyclable, possibilité de commerces, création d'une place publique au croisement avec le chemin Sainte-Foy ;
- Repenser l'intersection Belvédère/ René-Lévesque : y aménager un terminal d'autobus plus efficace ; ajout d'une place publique ;
- Réaménager l'entrée et la sortie du marché Provigo;
- Préserver la quiétude des îlots résidentiels et de la piste cyclable existante sur la rue Père-Marquette en minimisant la circulation de transit ;

- Prévoir l'ouverture en hiver de la section de la piste cyclable située dans le Parc Notre-Dame de Bellevue;
 - Réaménager la voie cyclable sur le boulevard de l'Entente et la transformer en bande cyclable ; actuellement c'est une chaussée désignée, mais le stationnement des autos et des autobus rendent dangereux les dépassements ;
 - Ajouter une piste cyclable sur la côte Saint-Sacrement pour rejoindre le boulevard de l'Entente (côte très utilisée par les cyclistes, mais dangereuse) ;
 - Réparer ou réaménager les trottoirs qui sont en mauvais état et éventuellement les élargir pour un cheminement plus sécuritaire.
- qu'il soit prévu, lors de la première assemblée régulière du Conseil en 2017, une période d'échanges et de réactions sur les pistes de solutions proposées dans ce rapport en vue de sensibiliser les citoyennes et les citoyens du quartier aux enjeux des déplacements actifs ;
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

Le rapport final que les résolutions ont été déposées sur le site Internet de la Ville de Québec aux adresses suivantes :

[Plan local de mobilité durable : Diagnostic et résultats du sondage](#)

[Plan local de mobilité durable: Rapport final et résolutions](#)

Remerciements au Comité de mobilité durable :

Les membres du comité autres que ceux du CA du Conseil de quartier : Frédéric Jolly, Philippe Després, Marie Josée Demers, Vincent Piette, Dominique Boivin, Jacques Desroches, Marie-Catherine Talbot Poulin, Évelyne Gueppe, Marie-France Jacques.

Administrateurs du Conseil de quartier : Danièle Grondines, Gabriel Clairret.

Accès Transports viables : Annie Ruelland, Sherry Elizabeth Stanbury, Lucas Nicola, Louis Bernier-Héroux, Marline Côté.

Mobili-T : Pauline Guyomard, Marie-Hélène Coll, Frédéric Marois, Véronique Samson.

Conseillères en consultation publique : Marie Lagier, Anne Pelletier.

Le comité de mobilité durable a tenu onze réunions et a participé à la Fête des récoltes : 26 mars 2015, 11 mai 2015, 28 mai 2015, 22 juin 2015; kiosque de la fête des récoltes le 23 août 2015, 14 septembre 2015, 13 octobre 2015, 2 décembre 2015, 26 janvier 2016, 8 février 2016, 25 avril 2016, 13 septembre 2016.

Le Sondage s'est écoulé entre décembre 2015 et février 2016.

Les cinq groupes de discussions ont eu lieu aux dates suivantes: 10 mars 2016, 14 mars, 15 mars, 21 mars, 29 mars 2016.

Une marche de quartier sous la coordination du projet Tango / Accès Transports Viables s'est déroulé le matin du 13 avril 2016.

➤ **Projet de résolution des Conseils de quartier sur le projet de loi 109**

Le président fait part aux membres d'un courriel, reçu le 26 septembre dernier, de la présidente du conseil de quartier de Sainte-Foy, M^{me} Johanne Elsener. Celle-ci coordonne un projet de mémoire à l'intention des Conseils de quartier. Le texte de ce projet de mémoire a été transmis aux administrateurs en même temps que l'ordre du jour de l'assemblée des membres du Conseil. Le président précise qu'un rédacteur du projet l'avait contacté auparavant pour lui souligner qu'au moins 11 présidentes ou présidents de conseils de quartiers entendaient appuyer le mémoire. Après la lecture de ce courriel par le président, les membres ont exprimé leur avis sur le projet de loi 109, qui tend, selon eux, à restreindre les pouvoirs des arrondissements et, surtout, à abolir les référendums. Puis, le président invite M. Bussièrès à faire un historique des dispositions favorisant la participation citoyenne et la création des Conseils de quartier. Le président propose alors aux membres d'adopter une résolution pour appuyer cette initiative.

RÉSOLUTION 16-CA-41

Concernant le dépôt du mémoire des conseils de quartier sur le projet de loi 109

Attendu que le gouvernement a déposé, en juin 2016, le projet de loi numéro 109 (Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs) ;

Attendu que le projet de loi 109 vise l'abolition du processus référendaire sur le territoire de la Ville de Québec ;

Considérant l'importance des référendums comme moyen de consultation de la population dans une démocratie ;

Considérant que la possibilité d'un recours au processus référendaire est un incitatif à la bonification des projets de développement ;

Considérant que les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* autorisent les référendums sur l'ensemble du territoire québécois ;

Considérant que le conseil de quartier Saint-Sacrement désire le maintien du droit au processus référendaire sur le territoire de la Ville de Québec ;

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DUMENT APPUYÉE PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU :

- de demander une consultation générale sur le projet de loi 109 et une audition des conseils de quartier devant la commission parlementaire ;

- d'appuyer le dépôt du mémoire et d'autoriser le président, M. Gabriel Clairet, à signer le mémoire au nom du Conseil de quartier Saint-Sacrement et à diffuser le contenu de ce mémoire auprès de la population et des élus provinciaux. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

➤ **Projet de résolution sur le *Programme particulier d'urbanisme Pôle Belvédère* en collaboration avec les conseils de quartier de Sillery et Montcalm**

RÉSOLUTION 16-CA-42

Concernant les recommandations proposées par les conseils de quartier Sillery, Montcalm et Saint-Sacrement dans leurs mémoires respectifs

Chacun des trois conseils de quartier Sillery - Saint-Sacrement – Montcalm ont présenté respectivement un mémoire sur l'avant-projet du *Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère*.

Des échanges ont eu lieu entre des représentants des trois conseils au cours de l'été 2016 sur des problématiques communes, mais faute de temps, il n'a pas été possible de présenter un mémoire commun.

Attendu que les trois conseils de quartier souhaitent qu'une attention particulière soit portée à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine, qu'il s'agisse du patrimoine architectural, du patrimoine arboricole et du patrimoine historique ;

Attendu que les trois conseils de quartier souhaitent faciliter l'accès à la propriété par le maintien de la diversité des logements pour soutenir la mixité sociale ;

Attendu que les trois conseils de quartier entendent surveiller étroitement la mise en oeuvre de la *Vision de la protection et de la mise en valeur de la forêt urbaine, 2015-2025* ;

Attendu que les trois conseils de quartier se préoccupent de la problématique de la mobilité durable, ils souhaitent voir limiter le transit automobile dans les quartiers, développer des aménagements cyclables et faciliter les traverses piétonnes des grandes artères.

SUR PROPOSITION DE M^{me} Danièle Grondines, DUMENT APPUYÉE PAR M. Antoine Boivin-Paquet, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec de prendre en considération les recommandations proposées par les trois conseils de quartier dans leurs mémoires respectifs. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Questions et sujets soumis par les administrateurs**

M^{me} Boulanger a assisté au colloque *Vision patrimoine 2017-2027*, organisé par la Ville de Québec, le 20 septembre dernier. M^{me} Boulanger fera parvenir la documentation relative à ce colloque aux membres du conseil.

Concernant l'initiative *Ça Marche Doc*, M^{me} Boulanger contactera les organisateurs ainsi que le Centre des loisirs Saint-Sacrement afin d'organiser une activité dans le quartier.

➤ **Page Facebook du conseil de quartier**

M. Desrosiers mentionne qu'il n'y a eu aucune nouvelle parution depuis la dernière assemblée.

16-07-06 Période du conseiller municipal

- À la séance du Conseil municipal du 19 septembre dernier, aucun point concernant le quartier Saint-Sacrement n'a fait l'objet de discussion. À la rencontre du 3 octobre, il y a eu modification du contrat relatif aux patinoires, à la demande du Centre des loisirs Saint-Sacrement. Le Centre ne fera plus l'entretien des patinoires.

- M. Bussièrès félicite les personnes et organismes qui ont participé au *Plan de mobilité durable*. Le travail accompli est excellent. Il signale que le CÉGEP est maintenant dans l'arrondissement de la Cité. Par ailleurs, en page 65, la contribution financière de M. Bussièrès n'est pas mentionnée.

M. Clairet tient à préciser que cela sera souligné dans le bilan financier.

- Le poste du brigadier scolaire a été accepté.

- Un panneau à vitesse variable, semblable à celui du secteur de l'école Anne-Hébert, sera installé dans le secteur de l'école Saint-Sacrement.

- M. Bussièrès invite les participants à l'assemblée à la rencontre qu'il tiendra, le 2 novembre prochain, à la bibliothèque du Collège Saint Charles-Garnier. Il y sera question du bilan de l'année 2016.

- Rien de nouveau à signaler pour le *PPU Pôles Belvédère*. M. Bussièrès a effectué la lecture de tous les mémoires et en a retenu des éléments importants qui feront l'objet de discussions par la suite.

M. Clairet invite les membres de l'assemblée à lire les mémoires de M. Bussièrès et de Transport Accès viables.

16-07-07 Deuxième période de questions et commentaires du public

Aucune question.

16-07-08 Trésorerie

➤ **Paiement de la secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 16-CA-43

Concernant le paiement des frais de secrétariat, pour la rencontre du 4 octobre 2016

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Danièle Grondines, IL EST RÉSOLU de payer une facture de 85 \$, pour la rédaction du procès-verbal, du 4 octobre 2016, et d'émettre un chèque, au même montant, à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Autres dépenses et paiements à autoriser**

RÉSOLUTION 16-CA-44

Concernant l'autorisation d'une dépense de 109,71\$

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU de payer une facture de 109,71 \$, défrayée par M. Gabriel Clairet, pour l'impression du rapport de Transports Accès viables et du Plan de mobilité durable. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 16-CA-45

Concernant l'autorisation d'une dépense de 1 650,00\$

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, DUMENT APPUYÉE PAR M. Hugo Desrosiers, IL EST RÉSOLU de payer une facture de 1 650,00 \$, pour la réalisation du rapport du Plan de mobilité durable à Transports Accès viables. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

Le solde actuel est de 2423,13 \$.

➤ **Bilan du financement du *Plan local de mobilité durable***

Les informations officielles seront disponibles à la prochaine assemblée.

16-07-09 Information et correspondance

16-07-10 Divers

➤ **Fonctionnement du conseil**

M^{me} Grondines souhaiterait que les documents soumis à l'approbation des membres du Conseil soient transmis dans un délai raisonnable, afin de donner le temps aux membres d'en prendre connaissance avant les réunions (exemples donnés pour le mémoire du PPU Pôle Belvédère et le rapport du Plan de Mobilité Durable). Elle demande à M^{me} Pelletier s'il existe des règles de conduite existantes à ce sujet pour les conseils de quartier. Une discussion s'ensuit sur le peu de latitude dont dispose le Conseil à cet égard, compte tenu des délais souvent très courts qui nous sont donnés par la Ville de Québec. M. Jutras intervient pour dire que le travail du président du Conseil est souvent ingrat, car il doit tenir compte des nombreuses demandes de différents groupes, y compris des attentes des membres du Conseil de quartier.

M^{me} Boulanger suggère au président de faire suivre les courriels échangés avec d'autres conseils de quartier, lorsque les sujets traités engagent ou concernent les autres membres du Conseil. M. Jutras exprime toutefois un point de vue différent quant aux suivis que doit faire le président avec les membres du Conseil. Il ne croit pas qu'il soit utile que le président informe les membres de toutes les démarches qu'il pourrait effectuer ou des échanges qu'il pourrait avoir avec des tiers. M^{me} Pelletier précise, à l'intention de M. Jutras, que le président du Conseil est le porte-parole et le représentant des membres du Conseil et, qu'à ce titre, il doit tenir informés les membres du Conseil de ses démarches, et ce, principalement dans les dossiers qui comportent des enjeux majeurs. M. Jutras croit que ces comptes-rendus peuvent être faits lors des réunions du Conseil. Le président s'engage à faire tout son possible pour tenir les membres du Conseil informés au fur et à mesure des développements qui peuvent survenir dans les grands dossiers. Concernant les délais souvent trop courts, M^{me} Pelletier suggère de tenir des réunions spéciales lorsque les délais ne sont pas assez longs, afin que les membres puissent prendre connaissance des rapports, souvent volumineux, qu'ils doivent approuver par résolution, ou de reporter la discussion sur ces dossiers à une prochaine assemblée.

16-07-11 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, D'UNANIMITÉ APPUYÉE PAR M. Gabriel Clairet, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h 45. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

Mme Danièle Grondines
Vice-présidente

PROCÈS-VERBAL

Huitième assemblée régulière de l'année 2016, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 1^{er} novembre 2016, à 19 h, au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

| | |
|---|-----------------|
| M ^{me} Danièle Grondines | Vice-présidente |
| M. Yvan Lajoie | Secrétaire |
| M. Antoine Boivin-Paquet | Trésorier |
| M. Kevin Bouchard | Administrateur |
| M ^{me} Marie-Christine Boulanger | Administratrice |
| M. Michel Jutras | Administrateur |
| M. Hugo Desrosiers | Administrateur |

Membre sans droit de vote :

| | |
|-------------------------|--|
| M. Maxime Gravel-Renaud | Adjoint de M. Yvon Bussières, conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement |
|-------------------------|--|

ABSENCE :

| | |
|--------------------|-----------|
| M. Gabriel Clairet | Président |
|--------------------|-----------|

AUTRES PRÉSENCES :

| | |
|---------------------------------|---|
| M ^{me} Anne Pelletier | Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec |
| M ^{me} Jocelyne Séguin | Secrétaire de rédaction |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 5 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

| | | |
|-----------------|---|---------|
| 16-08-01 | Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 16-08-02 | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 05 |
| 16-08-03 | Adoption et suivi du procès-verbal du 4 octobre | 19 h 10 |
| 16-08-04 | Première période de questions et commentaires du public | 19 h 20 |
| 16-08-05 | Période du conseiller municipal | 19 h 30 |
| 16-08-06 | Suivi des dossiers et projets en cours | 19 h 45 |
| | ➤ Actions à prendre auprès de la Ville pour la mise en œuvre des résolutions du Conseil sur le plan local de mobilité durable | |
| | ➤ Intérêt pour les membres du Conseil de maintenir le Comité de mobilité durable | |
| | ➤ Appui au projet de mobilité durable | |
| | ➤ Soutien du Conseil à une marche, le 12 novembre, organisée par http://camarchedoc.org : publicité, participation et communication, en collaboration avec le Centre des loisirs Saint-Sacrement | |
| | ➤ Page Facebook du Conseil de quartier | |
| | ➤ Avancement du projet <i>Saint-Sacrement illustré</i> , blogue : https://saint-sacrement-illustre.blogspot.ca/ , page Facebook : https://www.facebook.com/groups/saintsacremmentillustre/ | |

| | | |
|----------|---|---------|
| | ➤ Questions et sujets soumis par les administrateurs : projet de frigo communautaire sur le modèle de celui du quartier Saint - Roch | |
| 16-08-07 | Présentation : <i>Faire face en cas de sinistre ! Comment vous préparer.</i> Par M. Éric Lavallée, coordonnateur en sécurité civile, Ville de Québec. | 20 h 15 |
| 16-08-08 | Deuxième période de questions et commentaires du public | 20 h 50 |
| 16-08-09 | Trésorerie | 20 h 55 |
| | ➤ Bilan du financement du plan local de mobilité durable | |
| | ➤ Paiement de la secrétaire de rédaction | |
| | ➤ Autres dépenses et paiements à autoriser | |
| | ➤ État des revenus et dépenses et solde bancaire | |
| | ➤ <i>Accès D Affaires, Desjardins</i> | |
| 16-08-10 | Information et correspondance | 21 h 15 |
| 16-08-11 | Divers | 21 h 20 |
| 16-08-12 | Levée de l'assemblée | 21 h 30 |

Procès-verbal

- 16-08-01 Ouverture de l'assemblée**
M^{me} Danièle Grondines, vice-présidente, ouvre la réunion, qui a le quorum à 19 h 05
- 16-08-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Trois points sont ajoutés au suivi des dossiers et à la trésorerie.
SUR PROPOSITION DE M. Hugo Desrosiers, DUMENT APPUYÉE PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 16-08-03 Adoption et suivis du procès-verbal du 4 octobre**
SUR PROPOSITION DE M. Michel Jutras, DUMENT APPUYÉE PAR M. Hugo Desrosiers, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 4 octobre 2016, tel que déposé. ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.
- 16-08-04 Première période de questions et commentaires du public**
M. Philippe Després, du boulevard de l'Entente, mentionne la marche collective pour le transport actif et la sécurité scolaire, qui a eu lieu dans le quartier Lairet, le 31 octobre dernier. La Ville de Québec a profité de l'occasion pour réitérer son engagement d'améliorer la sécurité routière dans ce quartier. Par contre, la Ville de Québec ne semble pas vouloir intervenir sur ce plan dans le quartier Saint-Sacrement. Peut-on y voir une position partisane? M^{me} Pelletier mentionne que ce n'est pas une question d'ordre politique. Le conseil de quartier Lairet a travaillé pour élaborer un projet de «corridor scolaire», en collaboration avec d'autres organismes. La participation d'un élu municipal, lors de la marche, a fait en sorte que l'événement a reçu l'appui du Service des communications de la Ville et, par conséquent, une couverture médiatique. M. Bouchard rappelle les interventions faites par le Comité de mobilité durable du conseil de quartier au sujet de la sécurité scolaire dans le quartier Saint-Sacrement. Il y aurait peut-être lieu d'organiser un événement pour sensibiliser davantage les résidents à la sécurité routière autour de l'école. M^{me} Pelletier fera parvenir une partie de la documentation du projet du Conseil de quartier Lairet aux membres du conseil de quartier Saint-Sacrement et à M. Després. M^{me} Boulanger mentionne qu'il serait opportun, comme le soulignait M. Bouchard, de relancer la Ville sur la question de la sécurité routière dans le quartier Saint-Sacrement.
- 16-08-05 Période du conseiller municipal**
M. Maxime Gravel Renaud, adjoint du conseiller municipal, rappelle que M. Bussières suit de près le dossier de la sécurité routière autour de l'école Saint-Sacrement. D'ici la fin de l'année, la Ville verra à installer un panneau affichant la vitesse des véhicules automobiles près de l'école. M^{me} Pelletier fera le suivi pour savoir si la Ville prévoit effectuer d'autres interventions en sécurité routière prochainement. M. Gravel-Renaud transmet les félicitations de M. Yvon Bussières au Conseil de quartier pour sa

participation à l'événement, organisé par *Accès transports viables*, portant sur la sensibilisation au respect des passages piétons.

Par ailleurs, M. Gravel-Renaud rappelle que la rencontre annuelle de M. Bussièrès avec les citoyens aura lieu demain, 2 novembre, à la Bibliothèque des Jésuites, sur le boulevard René-Lévesque.

16-08-06 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ **Actions à prendre auprès de la Ville pour la mise en œuvre des résolutions du Conseil sur le *Plan local de mobilité durable***

Plusieurs résolutions ont été adoptées lors de la dernière assemblée. M^{me} Pelletier a transmis ces résolutions à différentes personnes et n'a toutefois pas encore reçu de commentaires. En ce qui concerne la rencontre avec les représentants de la Ville, au début décembre, M^{me} Pelletier effectuera un rappel.

Au sujet du *Plan particulier d'urbanisme Pôle Belvédère*, aucune décision n'a encore été prise quant aux prochaines dates d'événement. M. Bouchard mentionne que des mémoires de promoteurs ont été déposés.

➤ **Intérêt des membres pour le maintien du *Comité de mobilité durable* :**

Cinq membres du Conseil souhaiteraient poursuivre les activités du comité. Une première rencontre est prévue, début décembre, pour revoir les objectifs, après le dépôt du *Plan de mobilité durable*. Le comité est surtout intéressé à mettre de l'avant des projets concrets et facilement réalisables. Les rapports sont sur le site web de la Ville, mais la section concernant l'invitation faite aux citoyens de faire part de leurs commentaires n'a pas donné de résultats. M^{me} Grondines propose de faire une nouvelle invitation à partir de la page *Facebook*. À ce sujet, M^{me} Pelletier enverra la documentation à M. Desrosiers. M. Bouchard suggère de mettre en évidence les points saillants du rapport, car celui-ci est très dense. M. Boivin-Paquet suggère de faire une présentation sur le sujet. M. Jutras suggère de mentionner sur la page *Facebook* qu'une rencontre et une présentation auront lieu sur le sujet au début de l'année 2017.

➤ **Appui au projet du respect des traverses piétons**

M^{me} Grondines revient sur l'événement médiatique organisé par *Accès Transports viables* dans le quartier Saint-Sacrement et qui porte sur la sensibilisation au respect des traverses piétonnes. L'événement a eu lieu, le 27 octobre dernier, au coin des rues Joffre et Père-Marquette. Des représentants de l'Institut Saint-Joseph ainsi que du collège Saint-Charles Garnier étaient également présents. On a également distribué, à cette occasion, des autocollants avec l'inscription : *Ce véhicule s'arrête aux passages pour piétons*. Les personnes intéressées peuvent se procurer ces autocollants au Centre Frédéric-Bach, au coût de 2 \$.

M^{me} Grondines souhaiterait obtenir l'appui des membres pour l'adoption des deux résolutions suivantes :

RÉSOLUTION 16-CA-46

Concernant la tenue d'une rencontre relative à des actions de sensibilisation aux vitesses excessives dans le quartier Saint-Sacrement

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU d'inviter le Commandant de poste, de la Centrale de police Victoria, à une rencontre, au début de décembre, sur les moyens à prendre pour sensibiliser le public aux vitesses excessives que l'on observe sur certaines artères du quartier Saint-Sacrement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M^{me} Pelletier verra à transmettre, au commandant de poste, une invitation, signée par le président, M. Gabriel Clairet, à laquelle sera joint le rapport du *Plan de mobilité durable* du quartier Saint-Sacrement.

RÉSOLUTION 16-CA-47

Concernant l'appui au projet Conseil régional de l'environnement et du développement durable – Capitale nationale

SUR PROPOSITION DE M. Yvan Lajoie, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Hugo Desrosiers, IL EST RÉSOLU d'appuyer le CRE-Capitale nationale dans son projet « Ville durable : la mobilité au cœur de nos quartiers », qui vise à accompagner un certain nombre de conseils de quartier dans leurs efforts de conscientisation des citoyens aux modes de transports actifs et collectifs. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

La lettre d'appui à la démarche d'accompagnement du projet sera transmise à M. Alexandre Turgeon, directeur général, CRE-Capitale nationale.

➤ **Soutien du Conseil à une marche, le 12 novembre 2016, organisée par camarchedoc.org : publicité, participation et communication, en collaboration avec le Centre des loisirs Saint-Sacrement**

M^{me} Boulanger rappelle aux membres du Conseil qu'un projet de marche est prévu, dans le quartier Saint-Sacrement, en collaboration avec *Ça marche doc*, sur le thème des stratégies de transports axées sur la santé. Le thème de la marche sera présenté, mercredi, 9 novembre, à l'émission *Première heure* de Radio-Canada. Quant à la marche, elle aura lieu, le 12 novembre. Le ralliement des personnes intéressées s'effectuera, à 10 h, au collège Saint-Stanislas (ancien collège Bellevue), sur le chemin Sainte-Foy. De là, les participants parcourront environ 2,5 km, en empruntant l'avenue de Vimy jusqu'au Chemin-Ste-Foy, l'avenue Holland, la rue de Callières, l'avenue Eymard, puis le boulevard René-Lévesque et la rue Gérard-Morisset. Le rassemblement final s'effectuera au parc Notre-Dame-de-Bellevue. Ce sera un moment privilégié pour discuter du *Plan local de mobilité durable*. Il serait également intéressant de se procurer des autocollants : *Ce véhicule s'arrête aux passages pour piétons*.

M^{me} Boulanger dispose de 12 affiches, qui seront placées à différents endroits dans le quartier et ses environs, à partir de dimanche prochain. La tenue de l'événement sera à mentionner sur la page Facebook. M^{me} Boulanger va transmettre l'information à M. Desrosiers.

<http://camarchedoc.org/marches-urbaines/12-novembre-strategies-de-transport-axe-es-sante/>

➤ **Page Facebook du Conseil de quartier**

M. Desrosiers mentionne les différents sujets dont la page traitera prochainement : Relance du *Plan de mobilité durable*; le blogue *Saint-Sacrement illustré*; l'événement de sensibilisation aux passages piétonniers, qui a eu lieu le 27 octobre dernier, au coin des rues Joffre et Père-Marquette; la marche prévue, le 12 novembre, avec *Ça marche doc*.

➤ **Avancement du projet *Saint-Sacrement illustré*, blogue : <https://saint-sacrement-illustre.blogspot.ca/>, page Facebook :**

<https://www.facebook.com/groups/saintsacremmentillustre/>

M. Jutras mentionne qu'un deuxième article a été publié sur le blogue. Il concerne l'église Saint-Sacrement. La prochaine publication traitera du domaine Holland, de ses origines jusqu'à sa disparition. Un autre article portera sur le Collège Saint-Charles-Garnier, en collaboration avec l'archiviste du Collège. M. Jutras souhaiterait obtenir la collaboration de M. Benoit Fiset, de la Ville de Québec, pour obtenir la couche de plans concernant les bâtiments ayant une valeur patrimoniale. Il souhaiterait effectuer un projet pilote qui permettrait de rendre la carte interactive pour les secteurs de Saint-Sacrement et Sillery. M^{me} Pelletier fait un suivi de la demande d'initiatives, faite par le Conseil de quartier Saint-Sacrement, au montant de 2 200\$. Elle n'a pas encore obtenu de réponse à sa demande. Toutefois, elle mentionne que, par comparaison, d'autres demandes d'initiatives, qui ont été présentées à la Ville, sont davantage détaillées et ne portent que sur quelques centaines de dollars.

➤ **Questions et sujets soumis par les administrateurs : projet de frigo communautaire sur le modèle de celui du quartier Saint-Roch**

M. Desrosiers s'interroge sur la possibilité d'instaurer un frigo communautaire dans Saint-Sacrement, à l'exemple de celui qui existe sur le parvis de l'église Saint-Roch. M^{me} Grondines propose de se renseigner, d'abord, auprès des organisateurs du projet, sur la marche à suivre pour mettre sur pied un frigo communautaire dans notre quartier.

16-08-07 Présentation : « Faire face en cas de sinistre ! Comment vous préparer. »

Par M. Éric Lavallée, coordonnateur en sécurité civile à l'arrondissement de la Cité-Limoilou. M. Lavallée fait une présentation des principales mesures de sécurité civile adoptées par la Ville de Québec. Son exposé portait principalement sur les moyens à prendre pour sensibiliser les citoyens à différentes situations d'urgence qui pourraient survenir et aux mesures de sécurité à mettre en œuvre pour y faire face. La présentation de M. Lavallée a été très appréciée par les membres du Conseil. Les informations sont disponibles à l'adresse suivante :

http://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/securite_civile/index.aspx

16-08-08 Deuxième période de questions et commentaires du public

Aucune question.

16-08-09 Trésorerie

➤ **Bilan du financement du *Plan local de mobilité durable***

M. Antoine Boivin-Paquet fait un bilan partiel du projet. Certains détails sont à valider avec M^{me} Grondines.

➤ **Paiement de la secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 16-CA-48

Concernant le paiement des frais de secrétariat, pour la rencontre du 1^{er} novembre 2016

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DUMENT APPUYÉE PAR M. Hugo

Desrosiers, IL EST RÉSOLU de payer une facture de 85 \$, pour la rédaction du procès-verbal, du 1^{er} novembre 2016, et d'émettre un chèque, au même montant, à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Autres dépenses et paiements à autoriser**

Aucune dépense ou paiement à mentionner.

➤ **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

Le solde actuel est d'environ 610 \$.

➤ **Accès D**

Les démarches ont été faites pour avoir un *Accès D*, Desjardins. Les documents sont signés. Il sera notamment plus facile d'avoir accès aux données bancaires, d'en conserver l'historique longtemps et de faciliter les transactions bancaires.

16-08-10 Informations et correspondance

➤ Accusé de réception des lettres de remerciements aux commanditaires du *Plan local de mobilité durable*

➤ Courriel de remerciements aux membres du Comité de mobilité durable

➤ Sondage en ligne pour l'aménagement du parc Saint-Sacrement et présentation des aménagements futurs, lors de la rencontre du 6 décembre 2015

➤ Demande de lettre d'appui du Conseil régional de l'environnement de la Capitale nationale pour un projet à soumettre au « Fonds québécois sur le développement durable – Ville durable, la mobilité au cœur de nos quartiers ».

➤ Article sur <http://www.monmontcalm.com>, sur le *Plan local de mobilité durable* : 23 avril 2015 et 20 octobre 2016, dans la section « Urbanisme et Architecture » <http://blogue.monmontcalm.com/2016/le-velo-et-la-marche-privileges-a-la-voiture-dans-saint-sacrement/>

16-08-11 Divers

16-08-12 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M. Kevin Bouchard, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 30. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé
M. Gabriel Clairét
Président

Signé
M. Yvan Lajoie
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

Neuvième assemblée régulière de l'année 2016 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 6 décembre 2016 à 19 h 00, au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

| | |
|---|-----------------|
| M. Gabriel Clairet | Président |
| M ^{me} Danièle Grondines | Vice-présidente |
| M. Yvan Lajoie | Secrétaire |
| M. Antoine Boivin-Paquet | Trésorier |
| M. Kevin Bouchard | Administrateur |
| M ^{me} Marie-Christine Boulanger | Administratrice |
| M. Michel Jutras | Administrateur |

Membre sans droit de vote :

| | |
|-------------------|--|
| M. Yvon Bussières | Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement |
|-------------------|--|

ABSENCE :

| | |
|--------------------|----------------|
| M. Hugo Desrosiers | Administrateur |
|--------------------|----------------|

AUTRES PRÉSENCES :

| | |
|-----------------------------------|---|
| M ^{me} Anne Pelletier | Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec |
| M ^{me} Geneviève Poulin | Conseillère Culture, loisir et vie communautaire, Ville de Québec |
| M ^{me} Marie-Josée Hamel | Architecte paysagiste, Ville de Québec |
| M ^{me} Jocelyne Séguin | Secrétaire de rédaction |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus 5 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

| | |
|--|---------|
| 16-09-01 Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 16-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 05 |
| 16-09-03 Première période de questions et commentaires du public | 19 h 10 |
| 16-09-04 Présentation du réaménagement de l'aire de jeux 0-5 ans du parc Saint-Sacrement | 19 h 10 |
| par : Geneviève Poulin, conseillère culture, loisir et vie communautaire et Marie-Josée Hamel, architecte paysagiste | |
| 16-09-05 Adoption et suivis du procès-verbal du 1^{er} novembre 2016 | 19 h 40 |
| 16-09-06 Suivi des dossiers et projets en cours | 19 h 55 |
| ➤ Plan d'action du conseil de quartier | |
| ➤ Suivi du plan local de mobilité durable | |
| ➤ Suivi du mémoire déposé pour le PPU Pôle Belvédère | |
| ➤ Page Facebook du conseil de quartier et Blogue « Saint-Sacrement illustré » | |
| 16-09-07 Période du conseiller municipal | 21 h 00 |
| 16-09-08 Deuxième période de questions et commentaires du public | 21 h 15 |

| | |
|---|---------|
| 16-09-09 Trésorerie | 21 h 15 |
| ➤ Paiement de la secrétaire de rédaction et du registraire 2016 | |
| ➤ Autres dépenses et paiements à autoriser | |
| ➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire | |
| ➤ Bilan du financement du plan local de mobilité durable | |
| 16-09-10 Information et correspondance | 21 h 20 |
| 16-09-11 Divers | 21 h 20 |
| 16-09-12 Levée de l'assemblée | 21 h 20 |

Procès-verbal

16-09-01 Ouverture de l'assemblée

M. Gabriel Clairet, président, ouvre la réunion qui a le quorum à 19 h 00

16-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Quelques modifications mineures et changement dans l'ordre de présentation des points.

*SUR PROPOSITION DE M. Yvan Lajoie, DUMENT APPUYÉE PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

16-09-03 Première période de questions et commentaires du public

➤ Réseau des bénévoles du quartier St-Sacrement

M. Boileau, du réseau des bénévoles du quartier St-Sacrement, nous informe qu'il doit réduire ses activités au sein du réseau. M^{me} Geneviève Boivin, membre du réseau, accepte de le remplacer. M. Boileau remercie M. Boivin-Paquin pour son implication comme agent de liaison entre le conseil de quartier et le réseau.

M. Boileau mentionne que le réseau compte actuellement 28 membres actifs répartis sur 15 rues du quartier. Neuf nouveaux membres dont plusieurs du conseil se sont ajoutés récemment tandis que huit ont quitté. Il y a actuellement 10 rues orphelines dans l'axe est-ouest et 8 dans l'axe nord-sud.

M^{me} Boivin se présente. Elle est enseignante, en histoire et géographie, au secondaire. Elle a deux enfants à l'école primaire, dont un accédera à l'école secondaire l'année prochaine. Elle a comme projet de recruter des membres sur les rues orphelines. M^{me} Boivin va transmettre au conseil son adresse courriel ainsi que la liste des rues orphelines.

SUR PROPOSITION DE M. Michel Jutras, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Danièle Grondines, IL EST RÉSOLU de féliciter M. Boileau pour son implication, depuis 2011, dans le réseau des bénévoles du quartier Saint-Sacrement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ PPU Pôle Belvédère

M. Martin Roy a participé au comité de travail sur l'avant-projet du PPU Pôle Belvédère. Il fait part de son intérêt à participer aux prochaines étapes. Il souhaiterait avoir des informations à ce sujet. MM. Lefebvre et Boileau sont également intéressés à poursuivre. M. Clairet mentionne qu'il n'est peut-être pas nécessaire de recréer un comité. M^{me} Pelletier indique que le projet sera présenté et adopté au début de l'année prochaine par le Conseil de ville. Ensuite, le projet donnera lieu à des audiences publiques. M. Clairet mentionne qu'il est important que les citoyens fassent des représentations auprès de la Ville à titre personnel lors de ces audiences publiques sur les modifications qui pourraient les concerner directement. La poursuite du comité de travail demeure possible bien que rien ne puisse être précisé à ce stade-ci. M^{me} Grondines s'engage à communiquer avec MM. Roy, Lefebvre et Boileau dès que le calendrier des prochaines étapes sera connu. Il s'ensuit une discussion sur les délais entre l'adoption du projet de règlement par le Conseil de ville et les audiences publiques. M. Clairet rappelle que les trois conseils ont fait valoir leur avis en février dernier sur un délai souhaitable de 60 jours. M. Bussièrès s'offre pour faire un rappel à ce sujet à une prochaine réunion du Conseil de ville.

RÉSOLUTION 16-CA-50 49

Concernant une demande de prolongation du délai de consultation concernant le projet PPU Pôle Belvédère

SUR PROPOSITION DE M. Kevin Bouchard, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU de rappeler à la Ville de Québec la demande d'un délai de 60 jours entre le projet de PPU et les audiences publiques. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

La résolution pourrait être transmise par courrier à M^{me} Lemieux, vice-présidente du Conseil exécutif de la Ville de Québec. M. Claret fera un rappel à ce sujet aux autres présidentes des Conseil de quartier de Montcalm et Sillery.

16-09-04 Présentation du réaménagement de l'aire de jeux 0-5 ans du parc Saint-Sacrement

par : Geneviève Poulin, conseillère culture, loisir et vie communautaire et Marie-Josée Hamel, architecte paysagiste

La thématique du 0-5 ans demeure ciblée en raison de la clientèle du secteur. Les balançoires actuelles sont hors norme parce qu'elles se trouvent sous les arbres et sans protection au sol. Il y a beaucoup d'arbres matures dans ce parc. Ils seront tous conservés, mais par contre, ils seront élagués au début des travaux. L'objectif du réaménagement est d'offrir plus de stimulation pour les enfants, de les inciter à bouger et de favoriser les interactions enfants-parents. Le projet vise également à intégrer des plantations entre les arbres et à installer une table de pique-nique. Les aires de plantation seront restreintes en hauteur pour ne pas nuire à la visibilité dans le parc, notamment lors des rondes policières.

La difficulté particulière du parc réside dans ses pentes. Elles seront corrigées pour dégager une plus grande surface plane possible pour l'aire de jeux. Un banc de béton sera aménagé dans l'angle sud-ouest de l'aire de jeux. On prévoit enlever les deux piliers de béton qui restreignent l'entrée du parc. La pente à cet endroit sera adoucie à 6,3% pour permettre l'accès par chaise roulante. La table de pique-nique sera installée à l'est de l'arbre en bordure du boulevard de l'Entente pour des raisons d'accessibilité. Trois modèles sont envisagés pour les 6 balançoires qui seront installées dans l'aire de jeux, dont un modèle combinant parent-enfant. Si le nombre de balançoires était réduit à 4, un module de jeu supplémentaire pourrait être installé. Quelques exemples de modules de jeux sont présentés. La sélection finale des modules dépendra de l'offre des soumissionnaires. L'aménagement du parc est prévu à l'automne 2017 pour une utilisation au printemps 2018.

Les personnes présentes à l'assemblée font des commentaires notamment à propos de la localisation de la table à pique-nique près de la rue et de la disparition des balises de béton qui avaient l'avantage de confiner les enfants dans le parc. On suggère 4 balançoires plutôt que 6 ainsi qu'un autre accès au parc, par le côté nord-ouest, près du parc à skate.

16-09-05 Adoption et suivis du procès-verbal du 1^{er} novembre 2016

Quelques corrections sont apportées. M^{me} Pelletier se charge de modifier le procès-verbal.

SUR PROPOSITION DE M. Michel Jutras, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 1^{er} novembre 2016, tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16-09-06 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ **Plan d'action du conseil de quartier**

M^{me} Grondines rappelle que le dernier plan d'action du conseil de quartier n'a pas été mis à jour. Des activités ont changé. M^{me} Grondines accepte de le mettre à jour et sollicitera les membres du conseil pour les activités auxquelles ils ont participé. La mise à jour sera soumise à une prochaine assemblée du conseil, avant la préparation du rapport annuel.

➤ **Suivi du plan local de mobilité durable**

M^{me} Grondines mentionne que six personnes sont intéressées à poursuivre au comité du plan local de mobilité durable pour des activités à caractère très concret. La prochaine rencontre du comité est prévue le 23 janvier 2017. M^{me} Boulanger et M. Bouchard font part de leur intérêt à se joindre au comité. M. Claret rappelle qu'une rencontre de rétroaction avec les citoyens du quartier sur le plan local de mobilité durable a été adoptée lors de la séance du 4 octobre dernier. Une préparation de cette prochaine rencontre devra être planifiée lors de la prochaine assemblée du Conseil et aussi discutée lors de la rencontre du 23 janvier prochain.

➤ **Suivi du mémoire sur le PPU Pôle Belvédère**

Ce sujet a été traité lors de la première période de questions du public.

➤ **Page Facebook du conseil de quartier et blogue « Saint-Sacrement illustré »**

Le conseil n'a pas reçu de commentaires à la suite des récentes publications sur la page Facebook. M. Jutras nous mentionne que le membership de la page Facebook du blogue monte lentement et atteint actuellement 50 personnes. Il rappelle qu'il n'est pas nécessaire d'être membre de la page Facebook pour avoir accès au blogue.

Le blogue de décembre portait sur le [collège Saint-Charles-Garnier](#). À la suite de cette publication, des représentants du collège ont demandé à avoir accès au fichier des photos afin de s'en servir.

M. Jutras est fier d'annoncer que le [projet d'initiative culturelle relatif au blogue « Saint-Sacrement illustré »](#) a été accepté par le Conseil d'arrondissement, à sa séance du 14 novembre 2016, pour un [montant de 2 000 \\$](#). M. Jutras veut intéresser des étudiants en histoire à l'Université Laval à réaliser de petits mandats de recherche. M. Jutras obtient l'aval du conseil de quartier pour contacter l'Université Laval à cet effet au début de janvier 2017.

M. Jutras revient sur l'intérêt qu'il y aurait à exploiter l'aspect patrimonial des cartes de la Ville de Québec. Une demande a été faite à M. Benoit Fiset de la Ville de Québec à ce sujet, mais aucune réponse n'a encore été reçue à ce jour. La Ville pourrait fournir des couches cartographiques adéquates pour fournir des renseignements sur les immeubles faisant partie du répertoire patrimonial de la Ville..

➤ **Questions soumises par des membres du conseil**

Il n'y a pas encore eu de réponse aux lettres du président du conseil transmises aux commandants de poste de police des arrondissements de Cité-Limoilou et Sillery-Sainte-Foy-Cap-rouge concernant des actions de sensibilisation aux vitesses excessives dans le quartier Saint-Sacrement ([résolution 16-CA-46](#)).

16-09-07 Période du conseiller municipal

M. Bussièrès mentionne que M^{me} Geneviève Boivin a été son adjointe administrative et qu'elle connaît bien le quartier.

Il souligne l'initiative de M^{me} Boulanger dans le cadre du programme *Ça marche doc*. Il a participé à la marche qui a eu lieu dans le quartier et a trouvé cela très intéressant.

À sa réunion du 21 novembre dernier, le Conseil municipal a donné son aval pour des modifications aux [règles de stationnement sur les avenues Louis-Fréchette et Ernest-Gagnon](#).

Le Conseil d'arrondissement a adopté, le 14 novembre dernier, une modification aux [règles de stationnement sur le boulevard de l'Entente](#), entre l'avenue Marois et la rue Eymard. Le Conseil a également autorisé la [subvention de 2 000 \\$](#) pour le projet d'initiative culturelle du conseil de quartier.

M. Bussièrès attire l'attention des membres du conseil sur les projets concernant le quartier Saint-Sacrement dans le [plan triennal d'immobilisation \(PTI\) de la Ville de Québec \(PTI 2017-2019\)](#). En particulier, à la page 92 du sommaire du PTI traitant de l'arrondissement La Cité-Limoilou, on mentionne des travaux dans le parc St-Sacrement totalisant plus de 600 000 \$ (parc 0-5 ans, jeux d'eau, éclairage, skate).

No de la fiche : 1722001-V

| Titre des projets | Développement | Réfection | 2017 | 2018 | 2019 |
|---|--------------------------|-------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | Acquisitions | Améliorations | | | |
| 1. Réfection de l'aire de jeux pour les 0-5 ans parc Saint-Sacrement | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | 200 000 \$ | | |
| 2. Réfection des tennis du parc des Saints-Martyrs | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | 400 000 \$ | | |
| 3. Aménagement des centres communautaires pour impartition | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | 75 000 \$ | |
| 4. Divers projets dans les parcs, équipements et bâtiments et mise aux normes des modules de jeux | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | 50 000 \$ | 145 666 \$ | 45 666 \$ |
| 5. Intervention dans les piscines | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | 50 000 \$ | 50 000 \$ |
| 6. Réfection de l'aire de jeux parc de l'Esplanade | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | | 250 000 \$ |
| 7. Aménagement du parc Roger-Lemelin (en lien avec le nouveau pavillon de services) | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | | 50 000 \$ |
| 8. Jeux d'eau parc Saint-Sacrement | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | | 350 000 \$ |
| 9. Investissement dans les jardins communautaires | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | 275 000 \$ | |
| 10. Deck hockey Victoria | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | 95 666 \$ | | |
| 11. Éclairage du parc Saint-Sacrement | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | 100 000 \$ | |
| 12. Skate (Victoria, Bardy et St-Sacrement) | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | 100 000 \$ | |
| TOTAL | | | 745 666 \$ | 745 666 \$ | 745 666 \$ |

16-09-08 Deuxième période de questions et commentaires du public :Aucune question.

16-09-09 Trésorerie

- Paiement de la secrétaire de rédaction et du registraire 2016

RÉSOLUTION 16-CA-50

Concernant le paiement des frais de secrétariat, pour la rencontre du 6 décembre 2016

SUR PROPOSITION DE M. Kevin Bouchard, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU de payer une facture de 85 \$, pour la rédaction du procès-verbal, du 6 décembre 2016, et d'émettre un paiement, au même montant, à M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 16-CA-51

Concernant le paiement des frais du registre des entreprises 2016

SUR PROPOSITION DE M. Yvan Lajoie, DUMENT APPUYÉE PAR M. Gabriel Clairret, IL EST RÉSOLU de payer une facture de 34 \$, pour les frais d'inscription au registraire des entreprises pour l'année 2016, et d'émettre un chèque, au même montant, à l'ordre de Revenu Québec. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Autres dépenses et paiements à autoriser :Aucun point à mentionner.
- État des revenus et des dépenses et solde bancaire
Réception d'un chèque de 2 000 \$ pour le projet d'initiative culturelle. Pour dépôt au compte. Inscription à Accès D finalisée. Les données sur le compte sont dès à présent disponibles en ligne. Il est également possible de payer certains fournisseurs en ligne. Le solde actuel du compte est de 634,02 \$.
- Bilan du financement du plan local de mobilité durable
M. Clairret présente sommairement le bilan financier. Un total de 6 323 \$ a été reçu en subventions et contributions. Les dépenses totalisent 5 367 \$, ce qui porte le solde du projet à 956 \$. Il reste cependant à présenter un bilan définitif une fois que les vérifications des mouvements de caisse auront été validées par Antoine Boivin-Paquet.

16-09-10 Information et correspondance

16-09-11 Divers : Les prochaines assemblées auront lieu aux dates suivantes :

17 janvier 2017, 7 février 2017, 7 mars 2017

16-09-12 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairret DUMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 30. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé
M. Gabriel Clairret
Président

Signé
M. Yvan Lajoie
Secrétaire